



ANNEXE 1 - PEDT

ACM Lambesc

Projet pédagogique

3 – 17 ans

Accueils périscolaires, extrascolaires





Table des matières

Présentation de l'organisateur et du PEdt	1
Projet éducatif de l'organisateur	1
Organigramme de la structure	1
Projet éducatif de territoire	2
Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs	3
Le public	3
Les mesures envisagées pour l'accueil des enfants porteurs de handicap	3
Les protocoles d'accord individualisés (PAI)	5
Les moyens matériels mis à disposition	5
Les partenaires identifiés sur le territoire	6
Le diagnostic social	7
Le diagnostic relationnel	10
Enfants primo arrivants	11
Projection des objectifs	12
Prise en compte des enjeux éducatifs du territoire	12
Objectif pédagogique 1	13
Objectif pédagogique 2	13
Objectif pédagogique 3	13
Objectif pédagogique 4	14
Objectif pédagogique 1	14
Objectif pédagogique 2	15
Objectif pédagogique 3	15
Les relations	16
Les relations enfants/enfants	16
Les relations adultes/enfants	16
Les relations adultes/adultes	18
Les relations aux familles	19
Le fonctionnement de la vie quotidienne	21
Journée type	21
- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...)	21
- Sensibilisation - Imaginaire	21
- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...)	22



- Sensibilisation - Imaginaire	22
L'utilisation des sanitaires	23
Les transports.....	24
Les temps de repos	25
Les temps de repas/goûters.....	26
Les temps libres/informels.....	27
La nature des activités proposées.....	29
L'utilisation des projets d'animation et de thématiques.....	29
La programmation des activités	29
Les sorties et interventions extérieures.....	29
Modalités d'organisation des activités physiques et sportives	30
Les événements	31
Les modalités de participation des mineurs	32
Les conditions de sécurité	34
La réglementation	34
PPMS	35
Santé	35
Exercices incendie	36

Présentation de l'organisateur et du PEdt

Projet éducatif de l'organisateur

Créé en 1975, l'ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.

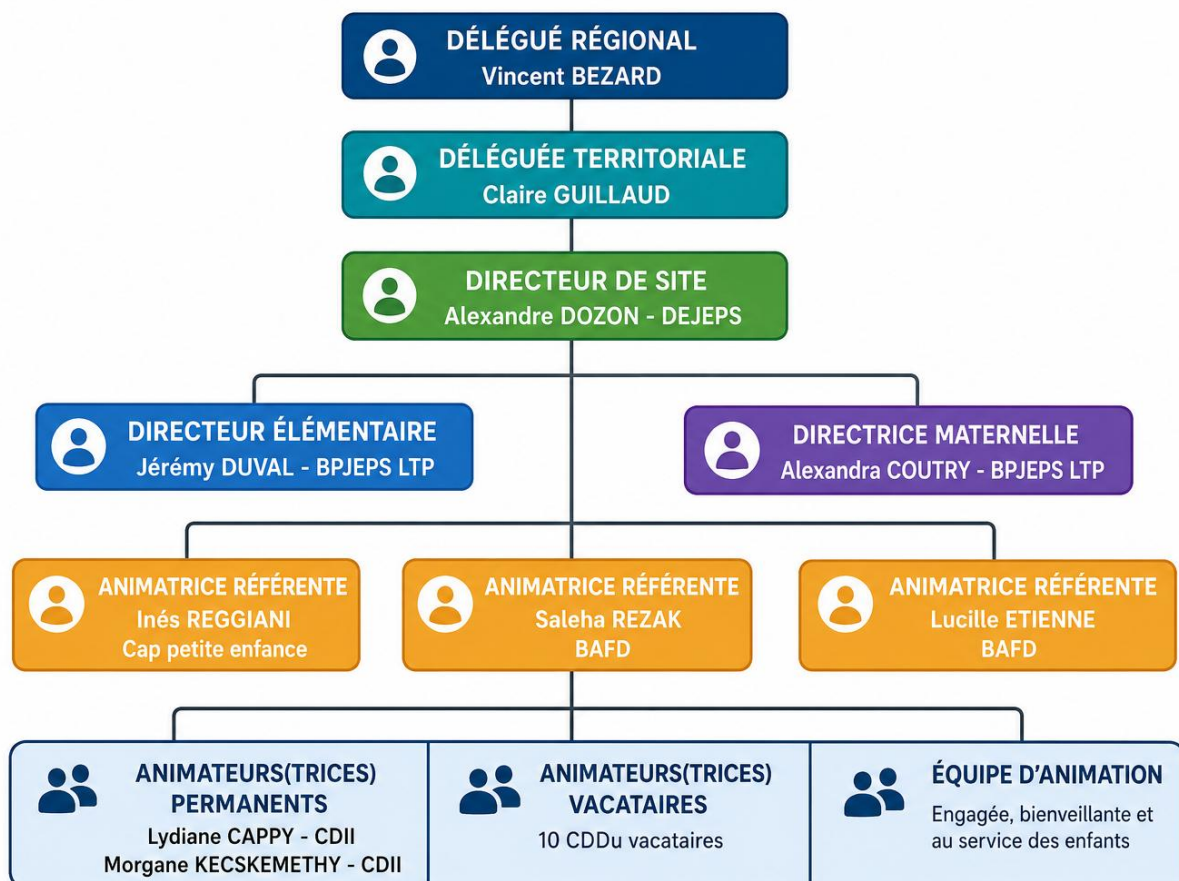
L'ifac est une association qui accompagne les collectivités et associations par la formation, le conseil et la mise en œuvre de projets éducatifs, sociaux et d'animation. Elle développe des actions adaptées aux besoins locaux, en favorisant la qualité, l'innovation, l'efficacité et le respect des fonds publics.

L'ifac est portée par les valeurs éducatives suivantes : l'épanouissement de l'individu, sa responsabilisation, le développement du lien social, l'apprentissage de la citoyenneté et le respect des valeurs républicaines.

Ses actions reposent sur une volonté d'ouverture, de tolérance et d'appréciation des différences nécessaires au développement du libre arbitre de chacun.

Ainsi, son projet éducatif repose sur la citoyenneté, la responsabilisation, la laïcité, le respect des différences, la participation à la vie locale et l'épanouissement de chacun.

Organigramme de la structure



Projet éducatif de territoire

Notre ambition éducative : un territoire qui crée du lien

Dans un contexte où les parcours de vie se complexifient et où les risques d'isolement touchent aussi bien les familles que les jeunes ou les aînés, la municipalité fait du lien social un enjeu majeur de son Projet Éducatif de Territoire.

Notre ambition est de faire de notre territoire un espace de rencontres, d'échanges et de coopération où chacun trouve sa place et peut contribuer à la vie collective. Nous sommes convaincus que l'éducation ne se limite pas aux temps scolaires ou aux actions dédiées à l'enfance et à la jeunesse : elle se construit au quotidien, à travers les relations que nous entretenons les uns avec les autres, les expériences que nous partageons et les solidarités que nous développons.

Ainsi, notre rôle de collectivité est avant tout d'être un facilitateur de lien. Créer les conditions de la rencontre, favoriser le dialogue entre les habitants, accompagner les familles, soutenir les initiatives locales et renforcer les partenariats entre les acteurs éducatifs constituent les fondements de notre action.

Cette ambition se traduira par le développement de projets structurants destinés à renforcer les liens à tous les âges de la vie :

- en accompagnant les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance
- en développant des actions de soutien à la parentalité et des espaces de rencontre, d'écoute et de partage favorisant les échanges entre familles ;
- en permettant aux jeunes de se rencontrer, de s'engager et de construire des projets collectifs ;
- en poursuivant le développement d'actions intergénérationnelles qui encouragent la transmission, la solidarité et la découverte de l'autre ;
- en renforçant la réflexion autour de l'inclusion afin que chaque enfant, chaque jeune et chaque famille puisse participer pleinement à la vie du territoire.

Au-delà des dispositifs, notre volonté est de favoriser l'émergence d'une véritable communauté éducative dans laquelle parents, enfants, jeunes, professionnels, associations, élus et partenaires agissent ensemble au service du bien-être et de l'épanouissement de chacun.

Parce que le lien social est un facteur essentiel de prévention, d'émancipation et de cohésion, nous faisons le choix d'un projet éducatif qui rapproche, qui rassemble et qui permet à chacun de trouver sa place au sein d'un territoire solidaire, inclusif et vivant.

Présentation du contexte de l'Accueil de Mineurs

Le public

L'accueil de loisirs de Lambesc accueille les enfants de **3 à 11 ans** sur les temps périscolaires (matin, pause méridienne et soir), les mercredis et les vacances scolaires. Le **Club Juniors** accueille quant à lui les adolescents de **11 à 17 ans** autour de projets, d'animations et d'espaces favorisant leur autonomie et leur engagement.

Les enfants et les jeunes accueillis sont majoritairement domiciliés sur la commune de Lambesc. Ils grandissent dans des contextes familiaux, sociaux et culturels variés qui font la richesse du groupe mais impliquent également une grande diversité de besoins. Chaque enfant arrive avec son histoire, son rythme, sa personnalité, ses compétences, ses difficultés et ses envies. Cette diversité constitue une véritable richesse que l'équipe pédagogique s'attache à prendre en compte au quotidien.

Afin de respecter le développement de chacun, les groupes sont organisés par tranche d'âge. Cette organisation permet d'adapter les espaces, les activités, les rythmes de la journée ainsi que la posture éducative des animateurs.

Les enfants de **3 à 5 ans** sont dans une période de découvertes permanentes. Ils construisent progressivement leur autonomie et ont besoin d'un cadre sécurisant, de repères stables et d'une présence rassurante des adultes. Les temps de transition, les moments de repos, les jeux libres et les activités favorisant l'expression, la motricité et les premières relations avec les autres occupent une place importante dans leur quotidien.

Les enfants de **6 à 11 ans** recherchent davantage l'autonomie, les échanges avec leurs camarades et les expériences nouvelles. Ils apprécient les jeux collectifs, les projets sur plusieurs séances, les activités sportives, culturelles ou scientifiques ainsi que les responsabilités qui leur sont confiées. L'équipe pédagogique veille à développer leur curiosité, leur sens de la coopération, leur capacité à faire des choix et leur implication dans la vie du groupe.

Au quotidien, les animateurs accompagnent également les enfants dans l'apprentissage du vivre ensemble. Les conflits, les frustrations ou les difficultés à gérer leurs émotions font partie de leur développement. Ces situations sont utilisées comme des supports éducatifs afin d'aider chacun à mieux comprendre les autres, à exprimer ses émotions, à dialoguer et à trouver des solutions adaptées.

Le **Club Juniors** accueille principalement des collégiens, tout en restant ouvert aux lycéens. Les adolescents sont en recherche d'autonomie, de confiance et de reconnaissance. Ils souhaitent être écoutés, participer aux décisions et être acteurs de leurs projets. L'équipe privilégie donc une pédagogie participative où les jeunes peuvent proposer des activités, organiser des sorties, construire des projets citoyens ou solidaires et s'investir dans la vie locale.

Parce que chaque enfant est unique, nous accordons une attention particulière aux enfants présentant des besoins spécifiques ou en situation de handicap. En lien avec les familles, les enseignants et les partenaires spécialisés, nous adaptons notre fonctionnement afin que chacun puisse trouver sa place, participer aux activités et évoluer dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Notre connaissance du public repose sur l'observation quotidienne, les échanges avec les familles, les réunions d'équipe et les partenariats développés avec les établissements scolaires et les acteurs éducatifs de la commune. Cette observation permanente nous permet d'ajuster nos pratiques et de proposer un accueil respectueux du rythme, des besoins et des capacités de chaque enfant et de chaque jeune.

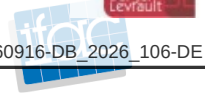
Les mesures envisagées pour l'accueil des enfants porteurs de handicap

Adaptation des activités, sensibilisation des groupes, travail avec les familles et partenaires spécialisés, individualisation de l'accompagnement et recherche de l'inclusion dans tous les temps de vie.

Une intégration bienveillante

L'accueil d'enfant en situation de handicap est une réalité quotidienne pour de nombreuses structures éducatives. L'accompagnement des équipes est une dimension fondamentale dans cet accueil.

Le professionnel, en tant qu'adulte référent, a une place prépondérante : il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de



stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner ses camarades dans la compréhension et l'acceptation de la différence. Cette mission du professionnel est conditionnée par sa propre connaissance du handicap. Dans ce sens, l'IFAC s'engage dans la formation de ses équipes.

L'accompagnement des équipes passe aussi par la compréhension et la prise en compte des PAI. Entre travail avec les structures partenaires (éducatives, médicales, de soins...) et devoir de discrétion.

Accueil administratif et pédagogique des enfants avec un PAP ou un PAI

Dans une démarche d'inclusion et d'accès aux loisirs, un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.P) sera mis en place et signé entre la famille et le directeur de la structure d'accueil.

Le P.A.P est un dispositif interne, il précise les modalités d'accueil dans le respect des compétences de chacun et prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

A Lambesc, le P.A.P prend la forme d'une charte d'accueil d'un Enfant en situation de Handicap ou avec des besoins spécifiques.

La mise en place du protocole d'accueil

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle en termes de souhaits, de volonté et de possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. A ce titre, avec les parents, nous travaillerons avec la MDH, le PIAL (nouvelle entité de l'éducation nationale) ou le médecin suivant l'enfant.

Les points abordés durant la réunion :

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels...),
- La définition des besoins et particularités de l'enfant,
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel, technique et humain),
- La définition du rôle de chacun,
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous
- Les capacités et limites pour répondre aux demandes et souhaits.

Dès le début de l'accueil de l'enfant

Un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et l'accueil de loisirs. Il s'exprimera par :

- Une visite du centre dès le premier jour,
- Des temps de discussion et de partage d'expérience,
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps),
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation, avec un interlocuteur référent.

Durant toute la période d'accueil

La consolidation du protocole d'accord se mettra en place à travers :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne et des activités Une intégration de l'enfant avec les autres enfants,
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées,
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin de référence et les animateurs, Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre.

A la fin de l'accueil

Une dernière rencontre réunira tous les acteurs pour :

- La réalisation d'une évaluation globale, L'expression du ressenti de tous,
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

Les protocoles d'accord individualisés (PAI)

Application des PAI transmis par les familles et les établissements scolaires. L'équipe est informée des conduites à tenir, traitements et procédures d'urgence.

Concernant le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), l'esprit est le même. Il permet aux enfants de pouvoir être pris en « charge » par les différentes équipes en toute sécurité.

C'est un moyen de **sécuriser son parcours journalier** afin qu'il puisse profiter pleinement des différents temps. Il s'organise selon un procédé défini par le médecin de l'enfant, la direction de l'accueil de loisirs et la famille concernée. A la rentrée scolaire, nous participerons aux réunions PAI proposées par l'éducation nationale dans les différentes écoles de la commune en présence des acteurs de l'éducation nationale, des directeurs des ACM et la collectivité afin de faire **un rappel des procédures internes et des règles à respecter**.

Il précise le **rôle de chacun** dans le cadre de ses compétences

Il appartient au médecin de bien expliquer à **tous la prescription et les gestes nécessaires**.

Les moyens matériels mis à disposition

Des espaces éducatifs pensés pour accompagner chaque temps de l'enfant

Notre projet ne se limite pas à l'occupation des locaux mis à disposition. Nous concevons chaque espace comme un véritable environnement éducatif favorisant l'autonomie, le bien-être, l'expérimentation et le libre choix des enfants. Cette organisation est déployée de manière cohérente sur l'ensemble des temps d'accueil, qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires.

Une organisation adaptée sur les sites scolaires

Sur les quatre écoles, les enfants bénéficient de locaux dédiés aux accueils périscolaires.

Aux écoles élémentaires et à la maternelle des « écoreuils », l'équipe d'animation dispose d'une salle entièrement réservée aux activités périscolaires et extrascolaires, située à proximité immédiate du bâtiment scolaire. Cet espace constitue un lieu repère pour les enfants et permet la mise en place d'activités variées dans des conditions optimales.

À l'école maternelle de la Ventarelle, les enfants sont accueillis dans le réfectoire de l'école. Cet espace ne permet pas d'adapter les activités aux besoins spécifiques des plus jeunes.

Les cours d'école et les espaces sportifs extérieurs constituent un prolongement naturel des espaces d'accueil. Ils permettent l'organisation quotidienne de jeux libres, de grands jeux collectifs, d'activités de découverte, d'initiations sportives et de temps favorisant le mouvement et la coopération.

La Bulle : écouter, lire, découvrir

Véritable espace refuge, la Bulle permet à l'enfant de s'installer dans un environnement calme et apaisant. Il peut y lire, écouter des histoires, découvrir la presse jeunesse ou simplement profiter d'un moment de détente.

L'espace comprend notamment :

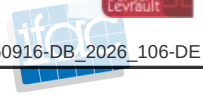
- des coussins, tapis et supports favorisant le confort
- des magazines adaptés à chaque tranche d'âge
- une sélection renouvelée de livres, albums, bandes dessinées, mangas et documentaires

La Boîte à Jeux : jouer, réfléchir, coopérer

Parce que le jeu constitue un puissant vecteur d'apprentissage, cet espace permet aux enfants de développer leur logique, leur créativité et leurs compétences relationnelles.

Ils y retrouvent :

- des jeux de société adaptés aux différents âges
- des jeux de manipulation et de réflexion
- des jeux sélectionnés avec la participation des enfants



- des jeux de stratégie et d'énigmes pour les plus grands

L'Atelier : créer, imaginer, fabriquer

L'Atelier favorise l'expression personnelle, l'imagination et la valorisation des réalisations de chacun.

Les activités proposées incluent :

- dessin, peinture, collage et modelage
- écriture créative et projets artistiques
- bricolages et réalisations autour de la nature et de l'environnement
- utilisation de matériaux de récupération dans une démarche écoresponsable

La Maison : imiter, partager, se responsabiliser

Particulièrement adapté aux plus jeunes, cet espace favorise les jeux symboliques, l'imaginaire et les interactions sociales.

Il comprend :

- une cuisine et une marchande
- un espace déguisements
- des poupées, figurines, véhicules et accessoires de mise en scène

Le Terrain : bouger, s'épanouir, relever des défis

Les espaces extérieurs deviennent de véritables lieux d'apprentissage par l'action. Ils répondent au besoin fondamental de mouvement des enfants tout en favorisant la coopération, le respect des règles et la confiance en soi.

Le matériel disponible comprend :

- ballons, cerceaux, plots et dossards
- cages de but et paniers de basket
- jeux de raquettes
- supports pédagogiques et fiches de jeux sportifs

À travers cette organisation, chaque espace devient une opportunité d'apprendre, de découvrir, de créer et de grandir. Notre ambition est de proposer aux enfants des lieux de vie stimulants, sécurisants et évolutifs, où chacun peut trouver sa place et devenir pleinement acteur de ses temps de loisirs.

Les partenaires identifiés sur le territoire

Une dynamique partenariale au service de la continuité éducative

Notre projet éducatif s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et repose sur une conviction forte : la qualité de l'accueil de l'enfant se construit collectivement. Au-delà de la mise en œuvre de nos propres actions, nous développons une démarche partenariale active visant à mobiliser l'ensemble des ressources éducatives, associatives, culturelles, sportives et institutionnelles du territoire.

Notre rôle ne se limite pas à coordonner des activités ; nous nous positionnons comme un véritable acteur de la cohésion éducative locale, capable de faire émerger des projets, de créer du lien entre les partenaires et d'accompagner les initiatives répondant aux besoins des enfants et des familles.

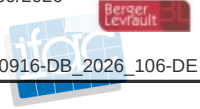
Une ouverture permanente sur les ressources du territoire

Dans le cadre des accueils périscolaires, nous faisons régulièrement appel aux compétences du tissu associatif local afin d'enrichir les mercredis par des interventions de découverte, d'initiation et de sensibilisation.

Cette dynamique se prolonge sur les vacances scolaires avec la mise en place d'activités animées par des associations locales (école de musique, sport santé...), permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques et de s'ouvrir à la richesse de leur environnement associatif.

Une collaboration étroite avec les équipes éducatives

Le partenariat développé avec les écoles constitue l'un des piliers de notre action.



Nous sommes systématiquement associés aux équipes éducatives des écoles maternelle et élémentaire, témoignant de la relation de confiance construite au fil des années avec les équipes enseignantes, les directions et les familles. Cette présence permet une meilleure connaissance des situations individuelles, une continuité éducative renforcée et une prise en compte globale des besoins de l'enfant.

Cette coopération se traduit notamment par notre implication dans plusieurs projets structurants :

- l'accompagnement du projet de réaménagement de la cour de l'école Prévert, afin de favoriser le bien-être, l'inclusion et la diversification des usages de l'espace ;
- notre participation au dispositif PHARE de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire ;

Prévenir, sensibiliser et accompagner les citoyens de demain

La prévention des violences et du harcèlement constitue un axe fort de notre projet éducatif.

Chaque année, nous mobilisons les services spécialisés en actions éducatives et citoyennes afin de proposer aux enfants des interventions adaptées à leur âge autour du respect de l'autre, de la gestion des conflits, de l'usage responsable des réseaux sociaux et de la lutte contre le harcèlement.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à développer les compétences psychosociales des enfants et à promouvoir une culture de la citoyenneté et du respect mutuel.

Un réseau partenarial diversifié au service des enfants et des familles

Afin de répondre à la diversité des besoins du territoire, nous entretenons des relations régulières avec de nombreux partenaires locaux :

- ☒ Écoles maternelle et élémentaire
- ☒ Collège
- ☒ Crèches
- ☒ La médiathèque
- Foyer des seniors
- ☒ CCAS
- ☒ Associations locales : Action Sport Santé Pour Tous; Football Club Lambescain, MJC, Conservation du Patrimoine de Lambesc, LPO.
- ☒ Associations de parents d'élèves.
- Sapeurs-pompiers de Lambesc
- ☒ Équipements de la commune (bibliothèque, école de musique, équipements sportifs)

Des partenariats institutionnels garants de la qualité éducative

Notre action s'appuie également sur une coopération constante avec les institutions de référence :

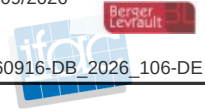
- Le service enfance Jeunesse de la mairie de Lambesc.
- Madame L'inspectrice académique
- Le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
- La DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)
- Les agents territoriaux (Service Vie Associative, Technique, Social, Enfance) et le Directeur Général des Services.
- Les équipements municipaux : bibliothèque, école de musique.
- la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône.

Le diagnostic social

1. Un territoire en croissance, attractif et familial

Située au nord-ouest d'Aix-en-Provence, au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Lambesc est une commune résidentielle de plus de 10 000 habitants qui connaît une croissance démographique régulière depuis plusieurs années. Cette attractivité est portée par son cadre de vie, sa proximité avec les bassins d'emploi d'Aix-en-Provence, Salon-de-Provence et Marseille, ainsi que par une offre de logements en développement. ([Insee](#))

La commune accueille une population relativement jeune avec une forte présence de familles avec enfants. Cette évolution génère des besoins croissants en matière de services éducatifs, d'accueil périscolaire, de loisirs et d'accompagnement des jeunes.



2. Une population diversifiée

La population lambescaine présente une réelle diversité sociale.

On retrouve notamment :

- des familles actives travaillant principalement hors de la commune ;
- des ménages aux revenus intermédiaires ;
- des familles modestes bénéficiant des aides de la CAF ;
- une population de retraités en augmentation ;
- des familles monoparentales nécessitant parfois un accompagnement renforcé.

Même si Lambesc bénéficie globalement d'un niveau de vie supérieur à la moyenne départementale, les écarts de revenus se creusent et certaines familles rencontrent des difficultés liées au coût du logement, aux dépenses de transport ou à l'augmentation du coût de la vie. ([Insee](#))

3. Des besoins éducatifs importants

La commune compte plusieurs établissements scolaires de la maternelle au collège, générant une forte fréquentation des accueils périscolaires et extrascolaires.

Les principaux enjeux éducatifs concernent :

- la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- l'accès de tous aux loisirs éducatifs ;
- l'accompagnement de l'autonomie des enfants ;
- la prévention des situations d'isolement ;
- le développement du vivre ensemble.

Les besoins augmentent particulièrement pendant :

- les vacances scolaires ;
- les mercredis ;
- les temps périscolaires du matin, midi et soir.

4. Une jeunesse en recherche d'espaces d'engagement

Les adolescents représentent un public aux attentes spécifiques.

Les principaux besoins identifiés concernent :

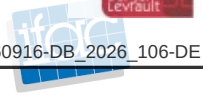
- des lieux de rencontre sécurisés ;
- des activités sportives et culturelles accessibles ;
- des projets citoyens ;
- des actions autour de la santé, de la prévention et du numérique ;
- des possibilités d'engagement dans la vie locale.

Le développement d'une Maison des Jeunes dynamique constitue un levier important pour prévenir les situations de décrochage ou d'isolement.

5. Une vie associative particulièrement riche

Lambesc bénéficie d'un tissu associatif particulièrement développé, regroupant plus d'une centaine d'associations sportives, culturelles, sociales, environnementales et solidaires.

Cette richesse constitue un véritable atout pour :



- favoriser la mixité sociale ;
- développer les partenariats éducatifs ;
- proposer une offre diversifiée d'activités ;
- renforcer le lien intergénérationnel ;
- valoriser les initiatives citoyennes.

Le réseau associatif constitue un partenaire incontournable des acteurs éducatifs locaux.

6. Des enjeux de mobilité

La majorité des actifs travaillent hors de Lambesc.

Cette situation entraîne :

- des amplitudes horaires importantes pour les familles ;
- un besoin d'accueils souples ;
- une forte demande sur les accueils du matin et du soir ;
- une dépendance importante à la voiture individuelle.

Ces contraintes renforcent le rôle essentiel des services périscolaires dans l'organisation quotidienne des familles.

7. Des besoins sociaux émergents

Comme de nombreuses communes périurbaines, Lambesc est confrontée à plusieurs évolutions :

- augmentation du coût de la vie ;
- tensions sur le logement ;
- hausse des besoins d'accompagnement parental ;
- problématiques liées aux écrans et aux réseaux sociaux ;
- besoins de soutien autour de la santé mentale des jeunes ;
- nécessité de renforcer les actions de prévention.

Les accueils collectifs de mineurs jouent un rôle de premier plan dans la détection précoce des difficultés, l'accompagnement des familles et la mise en œuvre d'actions de prévention

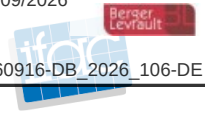
8. Les enjeux pour un Accueil Collectif de Mineurs

Au regard de ce diagnostic, plusieurs priorités apparaissent :

- garantir un accueil inclusif, accessible à toutes les familles ;
- favoriser la réussite éducative et l'épanouissement de chaque enfant ;
- renforcer la coopération avec les écoles, la commune, le CCAS, la CAF et les associations ;
- développer les projets favorisant la citoyenneté, l'autonomie et le vivre-ensemble ;
- soutenir la parentalité par une communication de proximité et des temps d'échanges ;
- proposer une offre éducative de qualité, adaptée aux besoins de chaque tranche d'âge.

Analyse

Lambesc présente le profil d'une commune dynamique et attractive, dont la croissance démographique s'accompagne d'une diversification des besoins sociaux et éducatifs. Si la situation économique moyenne demeure relativement favorable comparée à d'autres territoires du département, les disparités sociales, les contraintes de mobilité et l'évolution des modes de vie rendent indispensable une politique éducative ambitieuse. Les accueils de loisirs et les actions en direction de la jeunesse constituent ainsi



des leviers essentiels de cohésion sociale, de prévention et d'accompagnement des familles, en complémentarité avec l'ensemble des acteurs locaux.

Le diagnostic relationnel

Lambesc bénéficie d'un environnement social favorable, caractérisé par une forte identité locale, une vie associative dynamique et un tissu partenarial particulièrement dense. La commune offre de nombreuses occasions de rencontre grâce à ses équipements sportifs et culturels, ses manifestations traditionnelles, son marché hebdomadaire et un réseau associatif très développé. Ces espaces favorisent les échanges entre habitants et renforcent le sentiment d'appartenance au territoire.

Les relations entre les familles, les établissements scolaires, les services municipaux, les associations et les acteurs éducatifs reposent sur une coopération ancienne qui facilite la mise en œuvre de projets communs. Les accueils collectifs de mineurs occupent une place centrale dans cette dynamique en assurant une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (école, périscolaire, mercredis et vacances) et en inscrivant leurs actions dans les orientations éducatives de la commune.

La commune accueille une population diversifiée, composée de familles installées de longue date et de nouveaux habitants attirés par son cadre de vie. Cette évolution démographique constitue une richesse mais nécessite également de développer des actions favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, la création de liens de voisinage et la participation des habitants à la vie locale.

Comme dans de nombreuses communes périurbaines, les rythmes professionnels des parents, souvent contraints par des déplacements quotidiens vers les bassins d'emploi d'Aix-en-Provence, Salon-de-Provence ou Marseille, limitent parfois leur disponibilité pour participer à la vie collective. Les structures d'accueil jouent alors un rôle essentiel de médiation entre les familles, les enfants et les différents partenaires éducatifs, en développant une communication de proximité, des temps d'échanges et des espaces de dialogue.

Les enfants et les jeunes disposent de nombreuses possibilités de pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs. Toutefois, les besoins évoluent avec l'âge. Les adolescents expriment davantage une attente de lieux d'expression, de responsabilités, de projets collectifs et d'espaces où ils peuvent être pleinement acteurs. Le renforcement de leur participation à la vie locale constitue un enjeu important afin de développer leur citoyenneté et leur engagement.

Les relations intergénérationnelles représentent également un levier fort du territoire. La présence d'une population de seniors active et investie offre de réelles opportunités de développer des projets de transmission, de mémoire locale, de jardinage, de lecture, de patrimoine ou d'animations culturelles. Ces démarches favorisent la solidarité entre les générations, valorisent les compétences de chacun et contribuent à lutter contre l'isolement.

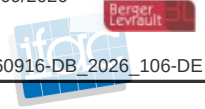
Enfin, le tissu associatif constitue un véritable facteur de cohésion sociale. Les nombreuses associations sportives, culturelles, solidaires et environnementales permettent aux habitants de se rencontrer, de partager des projets communs et de renforcer le vivre-ensemble. Cette richesse partenariale représente un atout majeur pour les structures éducatives, qui peuvent s'appuyer sur ces acteurs afin de diversifier leurs projets et favoriser l'ouverture des enfants sur leur territoire.

Enjeux relationnels identifiés

Au regard de ce diagnostic, plusieurs priorités se dégagent :

- renforcer la coopération entre les familles, les équipes éducatives et les partenaires institutionnels ;
- favoriser la participation active des enfants, des jeunes et des parents à la vie des structures ;
- développer les projets intergénérationnels afin de créer des liens durables entre les générations ;
- accompagner l'intégration des nouveaux habitants dans la vie locale ;
- encourager les partenariats avec les nombreuses associations de la commune ;
- développer des espaces de dialogue, de médiation et de régulation favorisant le respect, l'écoute et le vivre-ensemble.

Dans cette perspective, l'Accueil Collectif de Mineurs apparaît comme un **acteur central de la cohésion sociale**, en créant des passerelles entre les différents temps de vie des enfants, les familles, les écoles, la municipalité, les associations et l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire. Il contribue ainsi à construire une véritable **communauté éducative** au service de l'épanouissement des enfants et du renforcement du lien social.



Enfants primo arrivants

L'accueil des enfants des primo-arrivants est pensé comme une véritable expérience d'entrée progressive dans la vie collective, et non comme une simple procédure d'admission. L'enjeu est de sécuriser les premiers contacts avec le centre en construisant un parcours d'accueil individualisé, respectueux du rythme et des émotions de chaque enfant.

Le premier jour, une immersion accompagnée dans les espaces de vie est proposée avec un adulte référent, permettant à l'enfant de découvrir les lieux dans un cadre rassurant, parfois en présence d'un autre enfant déjà accueilli afin de favoriser une première mise en relation naturelle et non intrusive. Cette approche vise à transformer la découverte des espaces en un temps d'exploration guidée et sécurisée.

Le jour de l'arrivée, **un dispositif de pair-accompagnant** sur la base du volontariat est proposé : un enfant volontaire devient "repère" et facilite l'intégration du nouvel arrivant dans les routines, les jeux et les interactions du groupe. Cette médiation par les pairs favorise l'appropriation des codes sociaux et réduit les appréhensions liées à la séparation ou à la nouveauté.

L'ensemble de ce dispositif traduit une volonté forte : faire de l'accueil une expérience positive, progressive et sécurisante, où l'enfant devient acteur de sa découverte du lieu de vie collectif dès ses premiers pas.

Projection des objectifs

Prise en compte des enjeux éducatifs du territoire

À partir du diagnostic social, du diagnostic relationnel et des enjeux éducatifs du territoire, le projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs de Lambesc s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ainsi que dans les projets d'école des établissements de la commune. Cette articulation garantit une continuité éducative cohérente entre les différents temps de vie de l'enfant — scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial — et permet de construire un parcours éducatif global au service de son épanouissement.

Le PEDT de Lambesc met en avant plusieurs ambitions fortes : favoriser la réussite éducative de tous les enfants, développer leur autonomie, promouvoir la citoyenneté, renforcer le vivre-ensemble, soutenir la parentalité, lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs et encourager la coopération entre l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Notre projet pédagogique reprend pleinement ces orientations en proposant un accueil inclusif, sécurisant et bienveillant, où chaque enfant trouve sa place, quel que soit son âge, son parcours ou sa situation. Les temps d'animation deviennent ainsi de véritables espaces d'apprentissage de la vie collective, d'expérimentation, de responsabilisation et d'ouverture sur le territoire.

L'analyse du diagnostic social confirme la nécessité d'apporter des réponses éducatives adaptées à une commune en forte croissance démographique, accueillant une population familiale diversifiée et confrontée à des besoins croissants en matière d'accueil, de conciliation entre vie familiale et professionnelle, d'accompagnement de l'autonomie et de prévention des situations d'isolement. Notre projet pédagogique répond directement à ces constats en proposant une organisation souple des accueils, une différenciation des projets selon les tranches d'âge, une attention particulière portée à l'inclusion de tous les enfants, un accompagnement renforcé des familles et une offre éducative diversifiée favorisant les découvertes culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et environnementales.

Le diagnostic relationnel met également en évidence la richesse du partenariat local, la qualité des relations entre les différents acteurs éducatifs et l'importance de renforcer les liens entre les familles, les écoles, les associations et les services municipaux. Notre projet s'appuie sur cette dynamique territoriale afin de développer une véritable communauté éducative. Les nombreuses associations locales, les services municipaux, les équipements culturels et sportifs, le CCAS, les partenaires institutionnels et les habitants constituent autant de ressources qui seront mobilisées pour enrichir les projets d'animation, favoriser l'ouverture des enfants sur leur environnement et développer leur sentiment d'appartenance à leur commune.

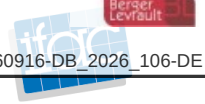
Les orientations pédagogiques des écoles de Lambesc trouvent également un prolongement naturel au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs. Sans reproduire les apprentissages scolaires, notre projet contribue au développement des compétences psychosociales, de la coopération, de l'expression orale, de la créativité, de l'esprit critique, du respect des règles collectives, de l'autonomie et de la confiance en soi. Les activités proposées permettent aux enfants d'expérimenter autrement les compétences développées à l'école, dans un cadre ludique, participatif et valorisant.

Les projets autour de la lecture, de la culture, de l'éducation artistique, de l'environnement, du sport, de la citoyenneté, de la prévention des discriminations, de l'éducation au développement durable ou encore du numérique responsable seront conçus en cohérence avec les thématiques travaillées par les équipes enseignantes afin de renforcer la complémentarité entre les différents temps éducatifs. Les échanges réguliers avec les directions d'école et les équipes enseignantes permettront d'assurer cette continuité tout en respectant les spécificités de chaque structure.

Les diagnostics mettent également en lumière les besoins spécifiques des adolescents, qui expriment une attente de responsabilités, de participation et d'engagement dans la vie locale. Notre projet développera ainsi des espaces favorisant leur pouvoir d'agir : participation aux projets, implication dans l'organisation de la vie collective, actions citoyennes, initiatives solidaires, projets intergénérationnels et partenariats avec les associations locales. Ces démarches permettront de renforcer leur autonomie, leur engagement et leur rôle d'acteurs du territoire.

Enfin, la prise en compte des diagnostics conduit à placer les familles au cœur du projet éducatif. Une communication régulière, des temps d'échanges, des rencontres conviviales, des restitutions de projets et une attention particulière portée à l'accueil des nouveaux habitants contribueront à renforcer la relation de confiance entre les équipes éducatives et les parents. Cette coéducation constitue un levier essentiel pour assurer la cohérence des parcours éducatifs et répondre au mieux aux besoins des enfants.

Ainsi, le projet pédagogique ne constitue pas un document isolé ; il est la traduction opérationnelle des ambitions éducatives du PEDT, des besoins révélés par le diagnostic territorial et des objectifs poursuivis par les écoles de Lambesc. Cette cohérence permettra de décliner des objectifs pédagogiques concrets, adaptés aux réalités du territoire et partagés par l'ensemble de la communauté éducative, afin d'offrir à chaque enfant un parcours riche, sécurisant, inclusif et porteur de réussite.



Pôle Enfance 3-11 ans

Objectif pédagogique 1

L'émancipation par l'autonomie et le respect des rythmes

Placer l'enfant au cœur de ses apprentissages signifie, pour notre équipe, transformer chaque moment de temps libre en une opportunité d'agir. Nous privilégions une pédagogie active où l'enfant co-construit ses activités, stimulant ainsi son esprit d'initiative et sa capacité à faire des choix éclairés.

Cette construction de l'autonomie s'adosse impérativement au respect des besoins fondamentaux. Nous garantissons une sécurité physique, affective et morale absolue — vitale pour les 3-6 ans — tout en assurant une vigilance constante quant aux rythmes biologiques et aux besoins fondamentaux, afin que chaque enfant puisse explorer son environnement à son propre tempo et en toute confiance.

Dans notre projet à Lambesc, l'autonomie ne se décrète pas : elle s'expérimente. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, agir sur son environnement et évoluer à son rythme au sein d'un cadre sécurisant et bienveillant. Les objectifs opérationnels suivants constituent la traduction concrète de cette ambition éducative.

Faire de chaque temps d'accueil un espace d'émancipation où l'enfant peut choisir, proposer, expérimenter et prendre des responsabilités à son échelle, grâce à une organisation souple qui s'adapte à ses besoins réels plutôt qu'à un déroulement uniforme de la journée.

Cette approche se traduit par la mise en place d'espaces permanents accessibles en autonomie, de conseils d'enfants, de temps de libre adhésion aux activités et d'aménagements favorisant le respect des rythmes individuels.

Objectif pédagogique 2

La socialisation : un laboratoire de citoyenneté et d'inclusion

Nous faisons de l'ALSH un lieu d'apprentissage du "vivre-ensemble" fondé sur la laïcité, la tolérance et le respect mutuel. Notre projet pédagogique s'engage activement pour une inclusion réelle, grâce à la présence d'un référent handicap au sein de la délégation Ifac et à l'adaptation systématique de nos activités. Dès le plus jeune âge, nous déconstruisons les stéréotypes pour promouvoir une égalité effective entre filles et garçons, tout en encourageant l'expression de l'esprit critique et le débat pacifié lors des temps de regroupement.

De manière opérationnelle, nous mettons en œuvre au sein du centre de loisirs un cadre structuré et inclusif favorisant l'apprentissage concret du vivre-ensemble, en garantissant l'accessibilité de toutes les activités à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, grâce à la possibilité d'un référent dédié en cas de besoin et selon le degré d'autonomie ainsi qu'à l'adaptation systématique des supports et pratiques pédagogiques.

Nous déployons des actions éducatives régulières visant à promouvoir la laïcité, le respect mutuel et la tolérance, tout en intégrant une démarche active de lutte contre les stéréotypes de genre dès les premières tranches d'âge.

Nous organisons des temps collectifs encadrés permettant le développement de l'expression, de l'écoute et de l'esprit critique des enfants, à travers des dispositifs de débat régulé et de résolution pacifiée des conflits, afin de renforcer durablement les compétences sociales et citoyennes.

Objectif pédagogique 3

L'ancrage territorial : faire de la ville un terrain de jeu, d'éveil, d'engagement

Pour nous, l'ouverture d'esprit passe par la capacité de l'enfant à "lire sa ville". Nous décroisonnons les savoirs en créant des passerelles quotidiennes avec les forces vives de Lambesc : apprentissage de la sécurité avec les sapeurs-pompiers de Lambesc, découverte du patrimoine et des lieux de vie lambescains avec le foyer des seniors et les associations en lien avec le patrimoine, activités artistiques, sportives avec associations locales et ateliers autour du livre avec la médiathèque, nous aidons l'enfant à forger son sentiment d'appartenance et son identité de citoyen de proximité.

En déclinaison de l'objectif général visant à faire de la ville de Lambesc un véritable terrain de jeu, d'éveil et d'engagement pour les enfants, plusieurs objectifs opérationnels sont mis en œuvre afin de favoriser leur ancrage territorial et leur ouverture au monde local.



Il s'agit de développer des actions régulières de découverte du territoire permettant aux enfants de mieux connaître et comprendre leur environnement quotidien à travers ses équipements (comme la bibliothèque), ses lieux culturels, sportifs (DOJO, gymnase et city stade) et associatifs.

Cette dynamique repose également sur la structuration de partenariats durables avec les acteurs locaux, notamment les associations, la bibliothèque, le comité des fêtes et les clubs sportifs et culturels, afin de co-construire des projets éducatifs partagés.

Des ateliers en lien avec les ressources du territoire sont proposés de manière régulière, autour de la lecture, du sport, de l'expression artistique et de la culture, afin d'élargir leurs expériences éducatives.

En complément de cet ancrage territorial de proximité à Lambesc, une ouverture plus large est également recherchée à travers des actions menées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), permettant de développer des projets partenariaux à l'échelle intercommunale et d'enrichir les expériences des enfants par des coopérations avec d'autres structures du territoire.

Objectif pédagogique 4

Santé globale et éco-responsabilité : cultiver l'empathie écologique

Le bien-être de l'enfant est indissociable de son environnement. Conformément au Parcours d'éducation à la Santé du Plan Mercredi, nous éduquons à l'équilibre alimentaire et luttons contre la sédentarité par le plaisir des activités physiques dans les parcs ou les équipements sportifs. Parallèlement, nous développons une "empathie écologique" concrète : en observant la nature et en pratiquant le tri sélectif ou le "zéro déchet", l'enfant comprend son interdépendance avec son environnement et devient l'acteur de sa préservation.

En déclinaison de l'objectif général visant à promouvoir la santé globale de l'enfant et à développer une véritable empathie écologique, les objectifs opérationnels s'inscrivent dans une démarche éducative concrète, quotidienne et expérientielle.

Il s'agit de mettre en œuvre des actions régulières de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à l'hygiène de vie, en cohérence avec le Parcours d'Éducation à la Santé du Plan Mercredi, afin de favoriser de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.

Cette dynamique est complétée par le développement d'activités physiques variées, ludiques et accessibles, privilégiant l'usage des espaces extérieurs (parcs, équipements sportifs) afin de lutter contre la sédentarité et de promouvoir le bien-être global de l'enfant.

Un travail spécifique est également engagé autour de la découverte et du respect du vivant, à travers des activités de pleine nature, notamment en lien avec des espaces naturels, afin de renforcer le lien sensible à l'environnement.

Enfin, des actions quotidiennes de réduction des déchets, de tri sélectif et de sensibilisation au "zéro déchet" sont intégrées au fonctionnement de la structure afin de développer des comportements éco-responsables durables et de faire de l'enfant un acteur engagé de la préservation de son environnement.

Pôle Juniors 11-17 ans

Objectif pédagogique 1

L'émancipation et le développement du pouvoir d'agir

L'ifac place le jeune au cœur de son dispositif pour favoriser son autonomie et son épanouissement personnel :

- Conduire une approche globale centrée sur l'émancipation et l'adaptation permanente aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge.
- Encourager les jeunes à faire des choix, à prendre des initiatives et à gérer l'organisation de leurs vacances pour renforcer leur autonomie.
- L'objectif est de former des citoyens responsables et engagés dans la vie de leur commune :
- Organiser le dialogue et l'écoute pour favoriser le respect de la diversité, de la laïcité et de l'égalité



Objectif pédagogique 2

L'ancrage territorial et l'ouverture culturelle

L'ifac s'engage à faire découvrir aux jeunes les richesses de leur territoire tout en ouvrant leurs horizons :

- Sensibiliser au patrimoine local, aux métiers d'art et à la culture du territoire à travers des projets artistiques et des rencontres avec des professionnels.
- Développer la préservation de l'environnement et la redécouverte de la nature par des activités en extérieur et des projets de biodiversité.
- Proposer des stages d'initiation variés (robotique, théâtre, multimédia) pour diversifier les centres d'intérêt et susciter des vocations.

Objectif pédagogique 3

Le bien-être, la prévention et l'inclusion

Garantir un environnement sécurisant et bienveillant pour tous les jeunes :

- Assurer une inclusion réelle et adaptée pour les jeunes en situation de handicap, en luttant contre toute forme de stigmatisation.
- Sensibiliser aux enjeux de santé (équilibre alimentaire) et aux conduites à risques (addictions, harcèlement) via des ateliers dédiés, en partenariat (ex. LVP).
- Privilégier les mixités sexuelles, sociales et culturelles pour construire un tissu relationnel riche et solidaire.

Les relations

Les relations enfants/enfants

Les relations entre enfants constituent un axe majeur de notre projet pédagogique. L'accueil collectif représente un véritable lieu d'apprentissage de la vie en société, où chaque enfant expérimente le respect de l'autre, la coopération, l'entraide et la gestion des conflits. Notre ambition est de créer un climat serein, sécurisant et bienveillant permettant à chacun de trouver sa place, de s'exprimer librement et d'être reconnu dans sa singularité.

L'équipe d'animation veille quotidiennement à favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la tolérance, l'écoute et la solidarité. Les différences d'âge, de personnalité, de culture, de genre ou de capacités sont considérées comme une richesse pour le groupe. Toute forme de discrimination, de moquerie, d'exclusion ou de violence fait l'objet d'une intervention éducative immédiate afin de rappeler les valeurs qui fondent notre fonctionnement collectif.

Les règles de vie sont construites avec les enfants en début de période d'accueil. Elles sont expliquées, illustrées et régulièrement réévaluées afin qu'elles soient comprises, partagées et appropriées par tous. Elles permettent de définir un cadre sécurisant où chacun connaît ses droits mais également ses responsabilités envers les autres.

Les conflits sont considérés comme des situations normales de la vie collective et constituent de véritables occasions d'apprentissage. Les animateurs privilégient la médiation, le dialogue et la recherche collective de solutions plutôt que les sanctions immédiates. Ils accompagnent les enfants dans l'expression de leurs émotions, l'écoute du point de vue de l'autre et la recherche d'une réparation lorsque cela est nécessaire.

Afin de favoriser cette régulation, des **temps "Forum"** sont organisés régulièrement, notamment lors des goûters ou de moments calmes. Ces espaces de parole permettent aux enfants d'exprimer leurs ressentis, de proposer des idées, de résoudre les difficultés rencontrées et de valoriser les réussites du groupe. Ils participent au développement de la citoyenneté, du respect de la parole de chacun et de la construction d'un véritable collectif.

Le développement des responsabilités constitue également un levier éducatif important. Les enfants sont invités, sur la base du volontariat, à participer à de petites missions favorisant le bien-être du groupe : vérification du tri des déchets, rangement des espaces de lecture, installation et rangement des jeux de société, préparation du matériel d'activité, aide aux plus jeunes ou encore participation à l'embellissement des locaux. Ces responsabilités valorisent les compétences de chacun, développent l'autonomie, renforcent le sentiment d'appartenance au groupe et encouragent la coopération.

Les activités proposées privilégient régulièrement les démarches coopératives où la réussite dépend de l'entraide plutôt que de la compétition. Les grands jeux, défis collectifs, projets artistiques, ateliers collaboratifs ou encore jeux coopératifs permettent aux enfants de développer leur capacité à communiquer, à prendre des décisions ensemble, à respecter les règles communes et à accepter les différences.

Lorsque les règles de vie ne sont pas respectées, les réponses apportées par l'équipe conservent une vocation éducative. Elles sont adaptées à l'âge de l'enfant, proportionnées aux faits observés et cherchent avant tout à faire comprendre les conséquences de ses actes. Une réparation, une médiation, un échange individuel ou une participation à la remise en état sont privilégiés afin de responsabiliser l'enfant plutôt que de le sanctionner de manière punitive.

À travers ces différentes démarches, nous souhaitons permettre à chaque enfant de grandir au sein d'un collectif respectueux, de développer ses compétences sociales, de prendre confiance en lui et d'apprendre progressivement à devenir un citoyen responsable, capable de vivre avec les autres dans le respect des valeurs de solidarité, de coopération et de bienveillance..

Les relations adultes/enfants

La qualité des relations entre les enfants et les adultes constitue l'un des fondements de notre projet pédagogique. Chaque membre de l'équipe d'animation s'engage à instaurer une relation éducative basée sur la confiance, le respect mutuel, la bienveillance et la cohérence. L'adulte est un repère sécurisant qui accompagne l'enfant dans son développement, tout en favorisant progressivement son autonomie et sa capacité à faire des choix.

L'équipe veille à accueillir chaque enfant de manière individualisée, en prenant en compte son âge, sa personnalité, son rythme de développement, ses besoins spécifiques et son histoire. Chaque enfant doit pouvoir se sentir écouté, reconnu et respecté dans son identité. L'objectif est de créer un climat affectif sécurisant dans lequel il ose s'exprimer, expérimenter, prendre des initiatives et grandir en confiance.

Les animateurs adoptent une posture d'accompagnement plutôt que de contrôle. Ils encouragent les enfants à réfléchir, à expérimenter, à proposer des idées et à devenir acteurs de leurs loisirs. Ils favorisent les échanges, valorisent les réussites,

encouragent les efforts et accompagnent les difficultés avec exigence et bienveillance. L'erreur est considérée comme une étape normale de l'apprentissage et non comme un échec.

L'écoute active est au cœur de notre démarche éducative. Les adultes prennent le temps d'entendre les besoins, les inquiétudes, les émotions et les propositions des enfants. Ils les accompagnent dans l'expression de leurs ressentis et les aident à mettre des mots sur leurs émotions afin de développer progressivement leurs compétences psychosociales, leur confiance en eux et leur capacité à résoudre les difficultés rencontrées.

L'équipe garantit un cadre éducatif clair, stable et cohérent. Les règles de vie sont expliquées avec pédagogie et appliquées de manière équitable par l'ensemble des adultes. Cette cohérence éducative permet aux enfants de construire des repères sécurisants, de comprendre les limites nécessaires à la vie collective et de développer progressivement leur sens des responsabilités.

Les situations de conflit ou de non-respect des règles donnent lieu à un accompagnement éducatif individualisé. Les animateurs privilégient le dialogue, la compréhension des causes, la médiation et la recherche de solutions adaptées. Les réponses apportées ont pour objectif de responsabiliser l'enfant, de l'aider à comprendre les conséquences de ses actes et, lorsque cela est possible, de réparer le préjudice causé. Les sanctions humiliantes, les cris, les menaces ou toute forme de violence éducative sont proscrits.

Les adultes sont également attentifs à leur exemplarité. Leur comportement, leur langage, leur attitude et leur manière de gérer les situations du quotidien constituent un modèle pour les enfants. Ils veillent à adopter une communication respectueuse, à faire preuve de politesse, de patience, de ponctualité et de respect des règles qu'ils demandent eux-mêmes aux enfants d'appliquer.

Le dialogue avec les familles fait pleinement partie de la relation éducative. Les temps d'accueil du matin et du soir sont privilégiés pour échanger sur le vécu de l'enfant, partager les réussites comme les éventuelles difficultés et construire une relation de confiance avec les parents. Cette complémentarité éducative contribue à assurer une continuité entre les différents temps de vie de l'enfant.

Enfin, nous encourageons la participation des enfants à la vie de la structure. Ils sont régulièrement consultés sur les projets, les activités, les règles de vie ou les améliorations possibles de leur accueil. Les temps de parole, les forums, les bilans d'activités et les projets collectifs leur permettent d'exprimer leurs idées, de développer leur esprit critique et d'apprendre progressivement à exercer leur citoyenneté.

À travers cette relation éducative de qualité, nous souhaitons permettre à chaque enfant de se construire dans un climat de confiance, de développer son autonomie, de renforcer son estime de lui-même et d'acquérir les compétences sociales nécessaires à son épanouissement et à sa future vie de citoyen.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Au sein de notre structure, notre priorité absolue est de garantir la sécurité physique et morale de chaque enfant. Notre engagement s'inscrit directement dans le projet éducatif de l'Ifac, qui place l'émancipation, l'inclusion et le respect de l'individu au cœur de son action. Pour transformer ces valeurs en réalité quotidienne, nous appliquons une politique de tolérance zéro : aucun propos ou comportement sexiste ou sexuel n'est toléré dans notre accueil.

Pour construire une culture de vigilance partagée, nous avons mobilisé l'ensemble de notre équipe autour des outils nationaux Selma. Ce travail collectif nous permet de mieux repérer les signaux d'alerte, de déconstruire les stéréotypes de genre et d'agir avec professionnalisme face à tout risque de mise sous emprise.

Nous structurons notre action autour de trois leviers complémentaires :

1. Rigueur administrative et contrôle de l'honorabilité

- Déclarations officielles : nous déclarons chaque membre de l'équipe sur la téléprocédure de l'État (TAM). C'est la garantie que tous nos encadrants font l'objet d'un contrôle systématique de leur honorabilité par les services préfectoraux.
- Vérification des antécédents : 100 % de nos personnels sont contrôlés via le casier judiciaire national et le fichier national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV).

2. Formation et sensibilisation des équipes

- Culture professionnelle : nous organisons des temps de sensibilisation réguliers pour identifier les situations à risque et adopter une posture de "juste distance" professionnelle.
- Responsabilité collective : chaque animateur s'engage à respecter les principes de protection de l'enfance et à nous alerter au moindre doute sur le comportement d'un collègue.

3. Organisation sécurisante et éducation des publics

- Gestion des espaces : nous appliquons des règles strictes pour protéger l'intimité des enfants dans les lieux sensibles (douches, sanitaires, dortoirs). Aucun adulte ne doit rester seul avec un enfant dans un lieu fermé sans en informer l'équipe.

- Éducation au consentement : conformément à nos missions, nous apprenons aux enfants qu'ils sont maîtres de leur corps. Nous leur enseignons que « seul un oui est un oui » et que le refus est définitif.

Réagir et signaler pour protéger Si une situation préoccupante nous est rapportée, notre priorité est l'accueil de la parole de la victime ("Nous te croyons", "Tu n'y es pour rien"). Nous nous engageons à transmettre sans délai tout signalement aux autorités administratives (SDJES) et judiciaires (Procureur). Les familles peuvent également s'appuyer sur les services d'urgence : le 119 (Allô Enfance en danger) ou le 17.

Nos engagements spécifiques afin de garantir un environnement sécurisant pour tous les enfants accueillis ont été décidés en réunion d'équipe à la suite du visionnage du film SELMA. Chaque membre de l'équipe s'engage à respecter les règles suivantes :

Être vigilant dans les moments du quotidien

- Ne jamais rester seul avec un enfant dans une pièce fermée sans que l'équipe en soit informée.
- Lorsque c'est possible, privilégier les espaces où d'autres adultes peuvent voir ou entendre ce qui se passe.
- Si un temps seul à seul avec un enfant est nécessaire (discussion, soin, accompagnement...), prévenir un collègue.
- Laisser la porte entrouverte lors d'un entretien ou d'un soin individuel, sauf contrainte particulière liée à la sécurité ou à l'intimité de l'enfant.

Aux toilettes, dans les vestiaires ou au dortoir

- Ne pas utiliser son téléphone portable lorsque l'on accompagne un enfant aux toilettes ou dans tout autre espace sensible.
- Respecter l'intimité des enfants et intervenir uniquement lorsque cela est nécessaire.
- Favoriser l'autonomie des enfants selon leur âge.
- Éviter de rester seul avec un enfant dans les sanitaires, les vestiaires ou le dortoir.

Lors des soins ou de l'aide à l'enfant

- Prévenir un collègue lorsqu'un soin doit être réalisé seul avec un enfant.
- Réaliser les soins dans un lieu connu et accessible aux autres membres de l'équipe.
- Ne jamais effectuer de geste qui ne serait pas justifié par les besoins de l'enfant.
- En cas de doute sur une situation, demander conseil à la direction.

Adopter une posture professionnelle

- Garder une juste distance dans la relation avec les enfants.
- Ne pas avoir de comportement ou de propos déplacés, même sous forme d'humour.
- Respecter les émotions, les limites et la parole des enfants.
- Ne jamais demander à un enfant de garder un secret.
- Demander l'accord de l'enfant avant tout contact physique qui n'est pas nécessaire à sa sécurité ou à ses soins.

Utilisation du téléphone et des réseaux sociaux

- Limiter l'utilisation du téléphone personnel pendant le temps de travail.
- Ne pas communiquer avec les enfants via les réseaux sociaux, les messageries ou son numéro personnel.

Règle essentielle : lorsqu'une situation peut être interprétée de plusieurs façons, choisir toujours l'organisation la plus transparente et la plus sécurisante, pour protéger à la fois l'enfant et l'animateur.

Les relations adultes/adultes

La qualité des relations entre les adultes constitue un élément essentiel du bon fonctionnement de la structure et participe directement à la qualité de l'accueil proposé aux enfants. Chaque membre de l'équipe éducative contribue, par son comportement et son engagement, à instaurer un climat de travail fondé sur le respect, la confiance, la coopération et la solidarité.

Nous considérons que le travail en équipe est une richesse. La complémentarité des parcours, des compétences, des expériences et des sensibilités de chacun permet d'enrichir les pratiques professionnelles et de proposer un accompagnement éducatif cohérent



et de qualité. Chaque professionnel est reconnu dans son rôle et ses responsabilités, tout en participant pleinement à la dynamique collective.

La communication constitue le socle de cette coopération. Les échanges sont réguliers, transparents et constructifs. Les informations utiles au bon déroulement de l'accueil sont partagées lors des réunions d'équipe, des temps de préparation, des bilans quotidiens et des transmissions entre professionnels. Chacun est invité à exprimer ses idées, ses observations et ses propositions dans un climat d'écoute et de respect mutuel.

L'équipe veille à garantir une cohérence éducative. Les décisions prises collectivement sont appliquées de manière homogène afin d'offrir aux enfants des repères stables et sécurisants. Les divergences de points de vue sont considérées comme une source de réflexion et d'amélioration des pratiques ; elles sont abordées dans le dialogue, sans jamais remettre en cause la personne.

Le respect de chacun est une valeur fondamentale. Les relations professionnelles reposent sur la courtoisie, la bienveillance, la discrétion professionnelle et la reconnaissance du travail réalisé. Les remarques ou les difficultés sont abordées de manière constructive, dans un esprit de recherche de solutions et d'amélioration continue. Les conflits éventuels sont traités rapidement par le dialogue, avec l'appui de la direction si nécessaire, afin de préserver un climat de travail serein.

Chaque professionnel est pleinement acteur de la vie de la structure. Les animateurs participent à la préparation des activités, à l'aménagement des espaces, à l'élaboration des projets, aux bilans pédagogiques et à l'évaluation des actions menées. Cette implication favorise la responsabilisation de chacun et renforce le sentiment d'appartenance à l'équipe.

La direction assure un management de proximité fondé sur l'accompagnement, la disponibilité et la confiance. Elle veille à soutenir les équipes dans leurs missions, à valoriser les initiatives, à favoriser le développement des compétences et à créer les conditions d'une coopération efficace. Les temps d'échange individuels et collectifs permettent d'identifier les besoins, d'accompagner les pratiques professionnelles et d'ajuster l'organisation lorsque cela est nécessaire.

Le développement professionnel est encouragé à travers les formations, les échanges de pratiques, les observations croisées et les retours d'expérience. Chaque membre de l'équipe est invité à enrichir ses compétences afin d'améliorer continuellement la qualité de l'accueil proposé aux enfants et aux familles.

Enfin, l'ensemble des adultes intervenant sur la structure – équipe d'animation, direction, personnel de restauration, agents d'entretien, ATSEM, enseignants, intervenants extérieurs, agents municipaux et partenaires – veille à entretenir des relations respectueuses et constructives. Cette coopération contribue à assurer la continuité éducative et à offrir aux enfants un environnement stable, cohérent et rassurant.

À travers cette dynamique collective, nous souhaitons développer une véritable culture d'équipe où la confiance, la coopération, la responsabilité et l'engagement de chacun participent pleinement à la réussite du projet pédagogique et au bien-être des enfants accueillis.

Les relations aux familles

Les familles sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'équipe pédagogique reconnaît pleinement leur rôle et inscrit son action dans une démarche de coéducation, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect des responsabilités de chacun. Notre objectif est de construire un partenariat éducatif permettant d'assurer une continuité entre le cadre familial et les différents temps de vie de l'enfant au sein de l'accueil collectif de mineurs.

Dès l'inscription et tout au long de l'année, nous veillons à instaurer une relation de proximité avec les familles. Les temps d'accueil du matin et du soir constituent des moments privilégiés pour échanger sur le vécu de l'enfant, partager les informations importantes, valoriser ses réussites ou évoquer d'éventuelles difficultés. Ces échanges réguliers permettent de mieux connaître chaque enfant, d'adapter notre accompagnement à ses besoins et de renforcer le lien de confiance indispensable à son épanouissement.

L'équipe s'engage à accueillir chaque famille avec disponibilité, bienveillance et neutralité, dans le respect de son histoire, de sa culture, de sa composition et de ses choix éducatifs. Chaque parent doit pouvoir se sentir écouté, informé et reconnu comme un partenaire essentiel de la vie de la structure. Les échanges se déroulent dans un climat de respect mutuel, sans jugement, en recherchant systématiquement le dialogue et la compréhension réciproque.

Une communication régulière est mise en place afin de permettre aux familles de suivre la vie de la structure. Les programmes d'activités, les projets pédagogiques, les informations pratiques, les temps forts, les événements et les actualités sont diffusés par différents supports : portail familles, affichage, courriels, lettres d'information ou tout autre moyen adapté aux habitudes des familles. Cette communication se veut claire, accessible et transparente.

Nous souhaitons également favoriser la participation des familles à la vie de l'accueil. Elles peuvent être associées à certains projets, participer à des temps conviviaux, découvrir les réalisations des enfants, assister à des expositions, des spectacles ou des

restitutions de projets. Ces moments renforcent le sentiment d'appartenance à la structure et permettent de valoriser les actions éducatives menées tout au long de l'année.

Lorsqu'une difficulté est rencontrée, l'équipe privilégie toujours un échange rapide et constructif avec les responsables légaux. Les situations sont abordées avec objectivité, dans le respect de la confidentialité et avec la volonté commune de rechercher les solutions les plus adaptées à l'intérêt de l'enfant. Selon les besoins, des rencontres plus approfondies peuvent être proposées avec la direction afin d'assurer un accompagnement personnalisé.

L'équipe est également attentive à accompagner les familles dans leurs démarches lorsque cela est nécessaire. Elle peut les orienter vers les services ou partenaires compétents (services municipaux, CAF, établissements scolaires, professionnels de santé, associations ou services spécialisés), tout en respectant strictement le secret professionnel et les obligations de discrétion qui s'imposent à chaque professionnel.

Les familles devront être régulièrement invitées à exprimer leur avis sur le fonctionnement de la structure. Leurs remarques, leurs propositions et leurs attentes constitueront de véritables leviers d'amélioration. Des questionnaires de satisfaction, des temps d'échange, des rencontres ou des bilans pourront être organisés afin de faire évoluer les pratiques et d'adapter l'accueil aux besoins du territoire.

À travers cette relation de confiance, nous souhaitons construire un véritable partenariat éducatif dans lequel familles et équipe d'animation œuvrent ensemble au développement, à l'épanouissement et à la réussite de chaque enfant. Cette coopération contribue à créer un environnement rassurant, cohérent et favorable à son bien-être, à son autonomie et à son apprentissage de la vie en collectivité.



Le fonctionnement de la vie quotidienne

Journée type

Pôle Enfance 3-5 ans

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h	- Accueil des enfants - Temps libre animé : intérieur & extérieur	- Préparation des activités de la journée - Jouer avec les enfants - Être force de proposition
9h 9h30	- Appel des enfants et comptage - Regroupement et rituels (danse, chants) - Sensibilisation – Imaginaire – Temps forum / météo du jour	- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) - Sensibilisation - Imaginaire
9h30 11h00	- Temps d'activité pour les maternelles - 3 ateliers: tournant qui se décompose en 3 temps de 30 min: création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	- Techniques de menée d'activité: Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants accompagnés par un animateur
11h15 12h10	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de repas pour les maternelles	- 1 animateur par table d'enfants - Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau - C'est un moment d'échange et de partage où les mots et les mets s'invitent aux bouches. - Les enfants sont invités à goûter les aliments qui leur sont proposées sans être forcé.
12h10 13h15	- Temps d'hygiène après le repas - Temps libre en extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Une salle reste ouverte avec un animateur à l'intérieur qui met à disposition des enfants des jeux de sociétés, des puzzles, des coloriages... - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trottinettes, des craies.
13h15 14h	- Temps calme + temps libre - Rangement et préparation de l'activité pour l'après midi	- Le temps de l'histoire, un animateur raconte une histoire aux enfants. - Mettre à disposition des livres en bon état et renouvelés périodiquement - Installer une table à dessin - Proposer une autre alternative d'atelier calme et encadré, exemple : atelier perles ou pâte à modeler.
13h15 15h30	 - Temps de sieste pour les petites sections et les enfants qui le souhaite	- Passage aux toilettes - Petite lecture avant de se reposer
14h 16h	- Regroupement avec rituels (chants, danses) - Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) - Ou activité créative	- Techniques de menée d'activité : - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants
16h 16h45	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de parole - Goûter	- Conseil d'enfants / forum / météo de la journée
17h 18h30	- Temps libre animé: intérieur & extérieur - Fermeture de l'Accueil	- Jouer avec les enfants - Être force de proposition - Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage



Pôle Enfance 6-11 ans

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h	- Accueil des enfants - Temps libre animé : intérieur & extérieur	- Préparation des activités de la journée - Jouer avec les enfants - Être force de proposition
9h 9h30	- Appel des enfants et comptage - Regroupement et rituels (danse, chants) - Sensibilisation – Imaginaire – Temps forum / météo du jour	- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) - Sensibilisation - Imaginaire
9h30 11h30	- Temps d'activités du matin pour les élémentaires: - 3 ateliers: de création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	- Techniques de menée d'activité: - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants accompagnés par un animateur
11h30 12h	- Temps libre en intérieur et en extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Une salle reste ouverte avec un animateur à l'intérieur qui met à disposition des enfants des jeux de sociétés, des scoobidous, coloriages... - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trotinettes, des craies.
12h 12h45	- Repas à la cantine	- 1 animateur par table d'enfants - Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau
12h45 13h30	- Temps libre à l'extérieur	- En extérieur des jeux géants adaptés à leur âge sont mis à la disposition des enfants - Mise à disposition des enfants : Des cerceaux, des ballons, des trotinettes, des craies.
13h30 14h	- Temps calme + temps libre	- Mettre à disposition livres en bon état et renouvelés périodiquement - Installer une table de création : coloriage, ciseau, colle, feutres - Proposer une autre alternative d'atelier calme et encadré, exemple : atelier perles /scoubidoo - Boîte créative
14h 16h	- Regroupement avec rituels (chants, danses) - Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) - + activité relax Développement personnel « Be You ! » - Ou activité Projet « je m'engage ! »	- Techniques de menée d'activité : - Mise en place - Explication du déroulement et démonstration - Règles de sécurité - Rangement/Ménage avec les enfants
16h 16h45	- Hygiène (lavage des mains) - Temps de parole - Goûter	- Conseil d'enfants / forum / « le journal du centre »
17h 18h30	- Temps libre animé: intérieur & extérieur - Fermeture de l'Accueil	- Jouer avec les enfants - Être force de proposition - Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage



L'utilisation des sanitaires

L'utilisation des sanitaires

L'utilisation des sanitaires constitue un moment important de la journée. Au-delà des besoins physiologiques, elle participe à l'acquisition de l'autonomie, à l'apprentissage de l'hygiène, au respect de l'intimité et à la prévention des risques sanitaires. L'équipe d'animation veille à accompagner chaque enfant selon son âge, son niveau d'autonomie et ses besoins spécifiques, dans le respect de sa dignité et de son intimité.

Les enfants de 3 à 5 ans

Chez les plus jeunes, les passages aux sanitaires sont organisés à des moments réguliers de la journée (à l'arrivée, avant et après les repas, avant les sorties, avant la sieste pour les plus petits, avant le départ...), tout en restant attentifs aux demandes individuelles des enfants. L'objectif est d'anticiper les besoins tout en permettant à chacun de développer progressivement son autonomie.

Les animateurs accompagnent les enfants jusqu'aux sanitaires et restent disponibles pour les rassurer, les guider et les aider si nécessaire. Ils encouragent les enfants à réaliser seuls les gestes qu'ils sont capables d'effectuer (se déshabiller, utiliser les toilettes, tirer la chasse d'eau, se rhabiller, se laver les mains...), tout en intervenant uniquement lorsque cela est nécessaire.

L'intimité de chaque enfant est systématiquement respectée. Les adultes veillent à préserver la pudeur des enfants et n'interviennent que dans le cadre d'un accompagnement indispensable. Toute aide apportée se fait avec bienveillance, discrétion et dans le respect des protocoles de protection de l'enfance.

Une attention particulière est portée à l'apprentissage des règles d'hygiène : lavage soigneux des mains avec de l'eau et du savon, séchage des mains, utilisation correcte des toilettes et maintien de la propreté des lieux. Ces gestes sont expliqués, montrés et valorisés quotidiennement afin qu'ils deviennent progressivement des habitudes.

L'équipe reste également attentive aux besoins particuliers de certains enfants (propreté en cours d'acquisition, besoins éducatifs particuliers, handicap, traitement médical...), en lien avec les familles et, le cas échéant, dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

À partir de 6 ans, l'utilisation des sanitaires relève principalement de l'autonomie de l'enfant ou du jeune. Ils peuvent s'y rendre librement, sous réserve que cela soit compatible avec le bon déroulement de l'activité et avec l'autorisation de l'animateur lorsque le groupe est en déplacement.

Les animateurs restent disponibles en cas de besoin mais n'interviennent pas dans les sanitaires, sauf situation exceptionnelle mettant en jeu la sécurité, la santé ou le bien-être du jeune. Le respect de l'intimité est une priorité et chaque enfant doit pouvoir utiliser les sanitaires dans des conditions garantissant sa pudeur et son confort.

Les équipes poursuivent leur rôle éducatif en rappelant régulièrement les règles essentielles d'hygiène : lavage des mains, respect de la propreté des locaux, utilisation responsable des équipements et respect des autres usagers. Ces rappels contribuent au développement de comportements responsables et citoyens.

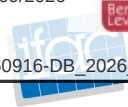
Une vigilance particulière est portée au respect des espaces sanitaires. Les comportements inadaptés (dégradations, jeux, bousculades, moqueries, prises de photos, intrusion dans les sanitaires du sexe opposé ou toute atteinte à l'intimité) ne sont pas tolérés et donnent lieu à une intervention éducative immédiate. Les sanitaires doivent rester un espace sécurisé où chacun peut répondre à ses besoins dans le calme et le respect.

Pour les adolescents, les animateurs restent attentifs aux situations de mal-être, de harcèlement ou d'isolement qui peuvent parfois s'exprimer dans ces espaces. Ils veillent à maintenir une présence éducative discrète à proximité, sans porter atteinte à l'intimité des jeunes, afin de garantir leur sécurité.

Principes communs

Quel que soit l'âge des enfants accueillis, l'équipe veille à garantir :

- le respect de l'intimité, de la pudeur et de la dignité de chacun ;
- des sanitaires propres, accessibles et régulièrement contrôlés ;



- l'apprentissage et le respect des règles d'hygiène ;
- une vigilance particulière en matière de sécurité et de prévention des violences ou des atteintes à l'intimité ;
- une adaptation de l'accompagnement aux besoins spécifiques de chaque enfant.

L'utilisation des sanitaires est ainsi considérée comme un temps éducatif à part entière, permettant de développer progressivement l'autonomie, la responsabilisation et le respect de soi comme des autres.

Les transports

Les déplacements font partie intégrante de la vie de l'accueil collectif de mineurs. Qu'ils soient réalisés à pied, en transport collectif ou en véhicule, ils constituent à la fois un enjeu de sécurité et un temps éducatif. Ils permettent aux enfants de découvrir leur environnement, d'acquérir des comportements responsables dans l'espace public et de développer progressivement leur autonomie.

Chaque déplacement est préparé en amont par l'équipe d'animation. Les itinéraires sont repérés, les effectifs sont contrôlés avant le départ, pendant le trajet et à l'arrivée, et les consignes de sécurité sont rappelées aux enfants. Les animateurs se répartissent les rôles afin d'assurer un encadrement permanent et une surveillance adaptée à l'âge du groupe.

Les enfants de 3 à 5 ans

Les déplacements des plus jeunes nécessitent une vigilance constante. Les trajets sont organisés de manière à respecter leur rythme, leur fatigabilité et leurs capacités motrices.

Avant chaque départ, les enfants sont rassemblés et les règles sont expliquées avec des mots simples : rester avec son groupe, écouter les consignes, marcher calmement, donner la main lorsque cela est demandé et signaler toute difficulté à un animateur.

Lors des déplacements à pied, les enfants évoluent en petits groupes, encadrés par plusieurs adultes. Les animateurs se positionnent en tête, au milieu et en fin de groupe afin d'assurer une surveillance permanente. Lorsque cela est nécessaire, les enfants marchent deux par deux ou se tiennent à une corde de déplacement afin de sécuriser le trajet.

Dans les transports en commun ou en autocar, les enfants sont installés avec l'aide des animateurs. Le port de la ceinture de sécurité est systématiquement vérifié lorsqu'elle est disponible. Les adultes restent répartis dans le véhicule afin de rassurer les enfants, de maintenir un climat calme et d'intervenir rapidement si besoin.

Les temps de transport sont pensés comme des moments éducatifs. Des comptines, des jeux d'observation, des échanges ou des chansons peuvent être proposés afin de rendre le trajet agréable tout en favorisant l'attention et le respect des consignes.

Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Les déplacements des enfants plus âgés et des adolescents s'inscrivent dans une démarche de responsabilisation progressive. Les jeunes sont associés aux règles d'organisation et comprennent que leur comportement contribue à la sécurité de l'ensemble du groupe.

Avant chaque déplacement, les consignes sont rappelées : respecter les autres usagers, rester avec le groupe, traverser uniquement sur autorisation de l'animateur, respecter le code de la route et adopter une attitude responsable dans les transports.

Lors des déplacements à pied, les jeunes développent progressivement leur autonomie tout en restant sous la responsabilité des animateurs. Selon leur âge, le contexte et les conditions de sécurité, ils peuvent être amenés à participer à l'organisation du groupe, en veillant par exemple à ce que personne ne soit isolé ou en aidant les plus jeunes lors de déplacements communs.

Dans les transports collectifs, chacun est responsable de son installation, du port de la ceinture lorsque celle-ci est présente et du respect du matériel mis à disposition. Les animateurs rappellent les règles de savoir-vivre : parler à voix modérée, rester assis pendant le trajet, respecter le conducteur et les autres passagers.

Les déplacements sont également l'occasion de sensibiliser les enfants et les adolescents aux mobilités durables, au partage de l'espace public, au respect de l'environnement et aux comportements citoyens.

Principes communs

Quel que soit l'âge des enfants accueillis, l'équipe applique des règles communes garantissant la sécurité de tous :

- vérification des effectifs avant le départ, pendant le trajet et à l'arrivée ;



- respect des taux d'encadrement réglementaires et adaptation si nécessaire selon la nature du déplacement ;
- rappel systématique des consignes de sécurité ;
- port obligatoire de la ceinture de sécurité dans tous les véhicules qui en sont équipés ;
- présence permanente d'adultes identifiés pour encadrer le groupe ;
- anticipation des risques liés aux conditions météorologiques, à la circulation ou à la fatigue des enfants ;
- transport d'un téléphone portable, des fiches sanitaires nécessaires et du matériel de premiers secours.

Chaque déplacement est considéré comme un temps éducatif à part entière. Il permet aux enfants d'apprendre à vivre en collectivité en dehors de la structure, à respecter les règles communes, à développer leur autonomie de manière progressive et à adopter des comportements responsables dans l'espace public.

Les temps de repos

Les temps de repos

Le respect des rythmes de vie est un principe fondamental de notre projet pédagogique. Chaque enfant possède ses propres besoins en matière de repos, de récupération et de temps calme. L'équipe d'animation veille à proposer une organisation adaptée à chaque tranche d'âge afin de favoriser le bien-être, la disponibilité et l'épanouissement de tous.

Les temps de repos ne sont pas considérés comme des temps d'inactivité, mais comme des moments essentiels permettant à chacun de récupérer physiquement et émotionnellement, de retrouver son calme et d'aborder les activités dans les meilleures conditions.

Les enfants de 3 à 5 ans

Les jeunes enfants ont des besoins physiologiques importants en matière de sommeil et de récupération. Après le repas, un temps de repos est systématiquement proposé afin de respecter leur rythme biologique.

Pour les enfants qui en ont besoin, une sieste est organisée dans un espace calme, sécurisé, aéré et propice à l'endormissement. Chaque enfant est accueilli dans un climat rassurant, avec des repères familiers si nécessaire (doudou, tétine, couverture, dans le respect des consignes des familles). Le réveil est échelonné afin de respecter le rythme de chacun et d'éviter les réveils brusques.

Les enfants qui ne dorment plus bénéficient d'un temps calme avant de rejoindre progressivement les activités. Des propositions adaptées leur sont faites : lecture d'histoires, musique douce, coloriage, manipulation de petits jeux, puzzles ou activités favorisant la détente. L'objectif est de leur permettre de récupérer sans imposer le sommeil.

Tout au long de la journée, les animateurs restent attentifs aux signes de fatigue (agitation, irritabilité, baisse de concentration...) afin d'adapter le rythme des activités et d'offrir, si nécessaire, un moment de repos supplémentaire.

Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Même si les enfants plus âgés et les adolescents ne font généralement plus la sieste, leurs besoins en récupération demeurent importants, notamment après les repas, lors des journées d'activités soutenues ou pendant les périodes de forte chaleur.

Après le déjeuner, un temps calme est proposé afin de permettre à chacun de reprendre son souffle avant les activités de l'après-midi. Ce moment n'est pas imposé comme un temps de sommeil mais comme une parenthèse de récupération durant laquelle les jeunes peuvent lire, dessiner, discuter tranquillement, jouer à des jeux de société, écouter une histoire, pratiquer une activité créative ou simplement profiter d'un moment de détente.

Les adolescents disposent également d'espaces favorisant le repos et les échanges informels. Ces temps participent à leur équilibre, leur permettent de relâcher la pression et favorisent des relations apaisées avec leurs pairs et les adultes.

L'équipe reste attentive aux besoins individuels. Lorsqu'un enfant manifeste une fatigue importante ou un besoin ponctuel de s'isoler, un espace calme peut lui être proposé sous la surveillance discrète des animateurs.

Principes communs



Pour toutes les tranches d'âge, l'organisation des temps de repos repose sur plusieurs principes :

- respecter les rythmes biologiques et les besoins individuels de chaque enfant ;
- proposer des espaces calmes, confortables et sécurisés ;
- alterner les activités dynamiques et les moments de récupération au cours de la journée ;
- éviter les sollicitations inutiles pendant les temps calmes ;
- créer une ambiance apaisante favorisant le bien-être physique et émotionnel ;
- rester à l'écoute des signes de fatigue afin d'adapter l'organisation si nécessaire.

Les temps de repos participent pleinement au développement de l'enfant. Ils favorisent la récupération, améliorent la concentration, limitent les tensions et permettent à chacun de profiter pleinement des activités proposées. En respectant les rythmes de chacun, l'équipe contribue à offrir un accueil de qualité, respectueux des besoins fondamentaux des enfants et des jeunes.

Les temps de repas/goûters

Les temps de repas et de goûter sont des moments essentiels de la journée. Au-delà de leur fonction alimentaire, ils constituent de véritables temps éducatifs favorisant le bien-être, la convivialité, l'apprentissage de l'autonomie, la découverte du goût et le développement des compétences sociales. L'équipe d'animation veille à faire de ces temps des moments agréables, calmes et sécurisants, où chacun peut manger à son rythme dans le respect des autres.

Les animateurs prennent leur repas avec les enfants lorsque l'organisation le permet. Cette présence favorise les échanges, permet d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages et offre un cadre rassurant. Les repas sont également l'occasion de transmettre des valeurs telles que le respect, le partage, la politesse, la patience et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les enfants de 3 à 5 ans

Chez les plus jeunes, les repas sont organisés dans une ambiance calme et rassurante afin de respecter leur rythme et leurs besoins.

Les animateurs accompagnent les enfants dans les gestes du quotidien : s'installer à table, utiliser les couverts, servir de l'eau lorsque cela est possible, goûter les aliments, débarrasser progressivement leur place et respecter les règles de vie collective. Chaque progrès vers l'autonomie est encouragé et valorisé.

L'équipe veille à ne jamais contraindre un enfant à manger. Les animateurs encouragent la découverte de nouveaux aliments sans imposer la consommation. Ils privilégient une approche positive en invitant les enfants à goûter, à exprimer leurs préférences et à développer progressivement leur curiosité alimentaire.

Le repas est également un moment privilégié pour développer le langage et les échanges. Les adultes favorisent les conversations, encouragent les enfants à s'exprimer et veillent à maintenir une ambiance sereine, sans cris ni précipitation.

Le goûter est proposé dans les mêmes conditions de calme et de convivialité. Il constitue un moment de transition entre les activités de l'après-midi et le retour en famille. Il est souvent l'occasion d'un temps d'échange, d'un bilan de la journée ou d'un **temps "Forum"**, durant lequel les enfants peuvent partager leurs ressentis, leurs idées ou leurs envies.

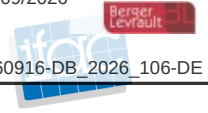
Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Chez les enfants plus âgés et les adolescents, les repas sont des moments de détente, de socialisation et de responsabilisation.

Les animateurs restent présents pour favoriser les échanges, garantir le respect de chacun et accompagner les jeunes dans leurs comportements alimentaires. Ils veillent à maintenir une ambiance conviviale, à prévenir les situations d'exclusion ou de moquerie et à faire du repas un moment agréable pour tous.

Le goûter constitue une pause dans la journée permettant de reprendre des forces avant les dernières activités ou le retour en famille. Il peut également être utilisé comme un temps privilégié de régulation de la vie collective, d'information sur les activités à venir ou de valorisation des réussites de la journée.

L'éducation à l'alimentation



Tout au long de l'année, les temps de repas et de goûter sont l'occasion de sensibiliser les enfants aux enjeux d'une alimentation équilibrée et responsable.

L'équipe encourage :

- la découverte de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments ;
- le respect des régimes alimentaires, allergies et Projets d'Accueil Individualisés (PAI) ;
- une bonne hydratation tout au long de la journée ;
- la réduction du gaspillage alimentaire en invitant chacun à se servir selon son appétit ;
- le tri des déchets et les gestes favorables à la préservation de l'environnement.

Des animations, ateliers cuisine, dégustations ou projets autour de l'alimentation pourront être proposés afin de développer la curiosité des enfants et de les sensibiliser aux notions d'équilibre alimentaire, de saisonnalité des produits et de consommation responsable.

Principes communs

Quel que soit l'âge des enfants accueillis, l'équipe veille à :

- respecter les rythmes et les besoins alimentaires de chacun ;
- garantir un climat calme, sécurisant et convivial ;
- favoriser les échanges et la participation de tous ;
- accompagner progressivement l'enfant vers davantage d'autonomie ;
- respecter les habitudes alimentaires, les convictions familiales dans le cadre réglementaire et les prescriptions médicales
- faire des repas et des goûters des moments de plaisir, de découverte et de vivre-ensemble.

À travers ces temps du quotidien, nous souhaitons permettre à chaque enfant de développer son autonomie, son sens des responsabilités, son ouverture aux autres et son plaisir de partager un moment convivial au sein du groupe. Les repas et les goûters participent pleinement à la construction du vivre-ensemble et constituent des temps éducatifs à part entière.

Les temps libres/informels

Les temps libres et informels occupent une place essentielle dans la vie quotidienne de l'Accueil Collectif de Mineurs. Ils ne sont pas considérés comme des temps « vides » entre deux activités, mais comme de véritables espaces éducatifs permettant aux enfants et aux jeunes de faire leurs propres choix, de développer leur autonomie, de construire leurs relations sociales et de s'approprier progressivement leur temps de loisirs.

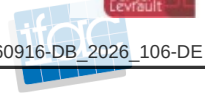
L'équipe pédagogique veille à proposer un environnement sécurisé, stimulant et riche en possibilités tout en laissant à chacun la liberté de choisir son occupation, de se reposer, de jouer, de créer ou simplement d'échanger avec les autres. Ces moments favorisent le développement de l'initiative, de la créativité et de la responsabilité.

Les enfants de 3 à 5 ans

Chez les plus jeunes, les temps libres sont organisés dans un cadre rassurant et sécurisé. Les espaces sont aménagés en différents coins de jeux permanents : construction, imitation, lecture, jeux sensoriels, dessin, manipulation, motricité fine ou jeux symboliques. Chaque enfant peut circuler librement entre ces espaces selon ses envies, tout en restant sous le regard attentif des animateurs.

L'adulte accompagne sans diriger. Il observe, rassure, encourage les initiatives et favorise les interactions entre les enfants. Il aide les plus réservés à entrer dans le jeu, accompagne la résolution des premiers conflits et valorise les découvertes spontanées.

Ces moments permettent également à l'enfant d'apprendre progressivement à choisir une activité, à respecter le matériel, à attendre son tour, à partager les jeux et à ranger son espace lorsqu'il a terminé. Ils contribuent au développement de l'autonomie et de la confiance en soi.



Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Pour les enfants plus âgés et les adolescents, les temps libres prennent une dimension plus importante dans la construction de leur autonomie. Ils disposent de plusieurs espaces leur permettant de choisir leurs occupations selon leurs envies et leurs besoins : jeux de société, ludothèque, lecture, activités sportives libres, espaces créatifs, jeux extérieurs, échanges entre pairs ou simplement moments de détente.

L'équipe d'animation encourage les jeunes à être acteurs de leurs loisirs. Ils peuvent proposer des activités, organiser des tournois, initier des projets, partager leurs passions ou mettre en place des animations avec l'accompagnement des adultes lorsque cela est nécessaire.

Les animateurs adoptent une posture d'accompagnement. Présents, disponibles et attentifs, ils garantissent la sécurité physique et affective tout en laissant aux jeunes une réelle marge d'initiative. Ils profitent également de ces moments plus informels pour développer une relation de confiance, favoriser les échanges individuels et mieux connaître les attentes, les centres d'intérêt ou les éventuelles difficultés rencontrées par les enfants et les adolescents.

Ces temps favorisent également les apprentissages liés à la vie collective : négocier des règles, gérer un désaccord, partager un espace, respecter les choix des autres, coopérer ou encore prendre des responsabilités dans l'organisation de la vie quotidienne.

La posture de l'animateur

Durant les temps libres, l'animateur reste pleinement acteur de la démarche éducative. Son rôle n'est pas d'occuper systématiquement les enfants, mais de créer un environnement favorable à leur développement.

Il observe les dynamiques de groupe, repère les enfants isolés ou en difficulté, accompagne les initiatives, régule les conflits si nécessaire et veille à ce que chacun trouve sa place dans le groupe. Il sait intervenir lorsque cela est utile, mais également prendre du recul afin de laisser les enfants expérimenter, coopérer et résoudre certaines situations par eux-mêmes.

Cette posture favorise l'autonomie, la prise d'initiative et la responsabilisation progressive des enfants tout en garantissant un cadre sécurisant.

Principes communs

Quel que soit l'âge des enfants accueillis, les temps libres reposent sur plusieurs principes éducatifs :

- respecter le droit de chaque enfant à choisir son activité ou à ne rien faire pendant un temps limité ;
- favoriser l'autonomie et la prise d'initiative ;
- proposer des espaces variés répondant aux différents besoins (repos, lecture, jeux, créativité, activités physiques, échanges) ;
- encourager les interactions positives et la coopération entre les enfants ;
- garantir une présence active et bienveillante des animateurs sans intervenir systématiquement dans les jeux ;
- permettre aux enfants d'apprendre à gérer progressivement leur temps, leurs relations et leurs responsabilités.

Nous considérons que les temps libres sont des moments privilégiés d'observation, d'apprentissage et de construction de la personnalité. Ils permettent à chaque enfant et à chaque jeune de développer son autonomie, sa créativité, son sens des responsabilités et ses compétences sociales dans un cadre sécurisant et bienveillant. Ils participent pleinement à la qualité éducative de l'accueil et à l'épanouissement de chacun.

La nature des activités proposées

L'utilisation des projets d'animation et de thématiques

Le projet d'animation est structuré autour de **thématiques évolutives** co-construites avec les équipes afin de renforcer leur implication et leur motivation.

Chaque cycle d'animation (vacances ou périodes scolaires) est organisé autour d'une grande thématique fédératrice, par exemple :

- "Les arts nouveaux"
- "Les plaisirs de lire et du livre"

Ces thématiques permettent de décliner l'ensemble des activités de manière cohérente et transversale.

Le projet intègre également une approche "fil rouge narratif" : les activités s'inscrivent dans une histoire ou une mission collective (escape game géant sur plusieurs jours, enquête environnementale, ou construction d'un village imaginaire).

La programmation des activités

La programmation est pensée de manière équilibrée entre :

- temps d'activités structurées
- temps libres encadrés
- temps de repos et de régulation

La programmation pédagogique s'appuie sur les campagnes nationales portées par IFAC, qui donnent un cadre commun, lisible et cohérent à l'ensemble des accueils.

Ces campagnes permettent de structurer l'année autour de grandes orientations éducatives, notamment :

- le vivre-ensemble et la coopération
- la citoyenneté et l'engagement
- la transition écologique et le développement durable
- la santé, le bien-être et l'activité physique.

Cette organisation permet :

- une continuité pédagogique sur l'année
- une cohérence entre les périodes
- une montée en compétences progressive des enfants
- une lisibilité pour les familles et les équipes

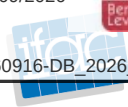
En complément des campagnes IFAC, la programmation est structurée autour d'un **fil narratif annuel ou par cycle**, servant de support d'adhésion et de motivation pour les enfants.

Ce fil narratif n'est pas une fiction décorative, mais un **outil pédagogique structurant** qui donne du sens aux activités.

Les sorties et interventions extérieures

Les sorties et les interventions de partenaires extérieurs constituent un enrichissement essentiel de notre projet pédagogique. Elles permettent d'ouvrir les enfants et les jeunes sur leur environnement, de diversifier les situations d'apprentissage et de leur faire vivre des expériences qu'ils ne pourraient pas toujours découvrir au sein de la structure.

Notre démarche privilégie des sorties qui ont une véritable finalité éducative. Elles ne sont pas envisagées comme une simple activité de loisirs, mais comme le prolongement des projets menés tout au long de l'année. Chaque sortie s'inscrit dans une réflexion pédagogique en lien avec les objectifs du projet : développer la curiosité, favoriser l'autonomie, encourager la citoyenneté, sensibiliser à l'environnement, découvrir le patrimoine, pratiquer des activités culturelles, artistiques ou sportives et renforcer le vivre-ensemble.



La diversité des sorties permet de répondre aux centres d'intérêt des différents publics accueillis. Selon les projets, les enfants et les jeunes pourront découvrir des espaces naturels, des sites patrimoniaux, des musées, des médiathèques, des spectacles, des équipements sportifs, des fermes pédagogiques, des entreprises locales, des manifestations culturelles, des événements associatifs ou encore participer à des rencontres interstructures favorisant les échanges et la mixité.

Les sorties sont également l'occasion de développer de nombreuses compétences sociales. Les enfants apprennent à respecter les règles de sécurité, à adopter un comportement citoyen dans les lieux publics, à partager des expériences collectives, à découvrir de nouveaux environnements et à s'adapter à des situations variées. Elles contribuent ainsi à renforcer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur ouverture sur le monde.

Les intervenants extérieurs apportent quant à eux une expertise complémentaire à celle de l'équipe d'animation. Professionnels qualifiés, artistes, sportifs, éducateurs spécialisés, associations, artisans, scientifiques ou acteurs du territoire permettent aux enfants de bénéficier de compétences spécifiques et de découvrir de nouvelles pratiques dans des domaines variés.

Ces interventions s'inscrivent toujours dans une démarche de complémentarité. L'équipe pédagogique prépare les séances en amont avec les intervenants afin de garantir leur cohérence avec les objectifs éducatifs de la structure. Les animateurs restent pleinement présents durant les interventions. Ils accompagnent les enfants, assurent la continuité éducative et réinvestissent ensuite les découvertes réalisées au travers d'activités, d'échanges ou de projets.

Nous accordons une attention particulière aux partenariats développés avec les acteurs locaux. Les associations culturelles, sportives et environnementales, les services municipaux, les établissements scolaires, les médiathèques, les structures culturelles, les maisons de retraite, les professionnels de santé ou encore les services de secours constituent autant de ressources permettant d'enrichir les projets et de renforcer l'ancrage territorial de l'accueil collectif de mineurs.

Les enfants et les jeunes sont associés autant que possible au choix des sorties et des projets. Leurs envies, leurs propositions et leurs centres d'intérêt sont pris en compte lors des temps de concertation, des forums ou des bilans d'activités. Cette participation favorise leur implication et renforce leur motivation.

Chaque sortie et chaque intervention font l'objet d'une préparation rigoureuse intégrant les aspects pédagogiques, logistiques et sécuritaires. Les objectifs sont clairement identifiés, les conditions d'encadrement adaptées aux publics accueillis, les autorisations nécessaires recueillies et les mesures de sécurité appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

À travers ces expériences, nous souhaitons offrir aux enfants et aux jeunes des occasions de découvrir, de comprendre, de s'émerveiller, d'expérimenter et de s'engager. Les sorties et les interventions extérieures participent pleinement à la construction de leur parcours éducatif en favorisant leur curiosité, leur autonomie, leur esprit critique et leur ouverture sur le monde qui les entoure.

Modalités d'organisation des activités physiques et sportives

Les activités physiques et sportives occupent une place importante dans notre projet pédagogique. Elles participent au développement global de l'enfant en favorisant son épanouissement physique, psychologique, social et émotionnel. Elles permettent de développer la motricité, la confiance en soi, le dépassement de soi, le respect des règles, la coopération, la solidarité et le plaisir de pratiquer une activité physique.

Notre démarche ne vise pas la performance sportive mais le plaisir de bouger, de découvrir, de progresser et de partager une expérience collective. Chaque activité est adaptée à l'âge, aux capacités et au rythme des enfants afin que chacun puisse participer, réussir et prendre confiance en ses compétences.

Les activités proposées sont variées afin de développer l'ensemble des qualités motrices : jeux de coopération, grands jeux, sports collectifs, sports de raquette, activités d'opposition, parcours de motricité, activités d'orientation, vélo, randonnée, jeux traditionnels, activités aquatiques (lorsqu'elles sont organisées), activités de pleine nature, expression corporelle ou encore pratiques sportives innovantes.

L'équipe pédagogique privilégie des situations favorisant la coopération plutôt que la compétition. Lorsque des défis ou des rencontres sont organisés, l'accent est mis sur le respect des partenaires, l'entraide, le fair-play et le plaisir de participer. Chaque enfant est encouragé à progresser à son niveau sans être comparé aux autres.

L'organisation des activités fait l'objet d'une préparation rigoureuse. Les animateurs définissent les objectifs pédagogiques, vérifient l'état des installations et du matériel, anticipent les risques éventuels et adaptent les situations aux caractéristiques du groupe. Avant



chaque séance, les règles de sécurité et de fonctionnement sont clairement expliquées aux enfants. Un temps d'échauffement est systématiquement prévu avant les activités les plus dynamiques et un retour au calme est organisé en fin de séance.

La sécurité constitue une priorité permanente. Les taux d'encadrement réglementaires sont respectés et peuvent être renforcés lorsque la nature de l'activité le nécessite. Les équipements utilisés sont vérifiés régulièrement et les espaces de pratique sont adaptés aux activités proposées. Les animateurs restent en permanence en capacité d'intervenir rapidement en cas de difficulté ou d'incident.

Une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants. Les activités sont aménagées afin de permettre la participation des enfants en situation de handicap, présentant des besoins spécifiques ou rencontrant des difficultés motrices. Les règles, le matériel ou les modalités d'organisation peuvent être adaptées afin que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe.

Les activités physiques sont également l'occasion de sensibiliser les enfants à leur santé et à leur bien-être. Les animateurs rappellent l'importance de l'échauffement, de l'hydratation régulière, du port d'une tenue adaptée, de l'écoute de son corps, de la récupération et du respect des consignes de sécurité. En période de fortes chaleurs, les horaires, l'intensité des activités et les temps de pause sont adaptés afin de préserver la santé des participants.

Lorsque certaines activités nécessitent des compétences particulières ou relèvent d'une réglementation spécifique, elles sont encadrées par des intervenants diplômés ou des éducateurs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur. Les animateurs de la structure demeurent présents afin d'assurer la continuité éducative, l'accompagnement des enfants et le lien avec le projet pédagogique.

Enfin, les activités physiques et sportives sont régulièrement évaluées avec les enfants. Des temps d'échange permettent de recueillir leurs ressentis, leurs envies et leurs propositions afin de faire évoluer les projets et de favoriser leur implication dans la vie de la structure.

À travers cette organisation, nous souhaitons permettre à chaque enfant de découvrir le plaisir d'une activité physique adaptée, de développer sa confiance en lui, de respecter les autres, de prendre soin de sa santé et d'adopter durablement un mode de vie actif. Les activités physiques et sportives deviennent ainsi un véritable support d'éducation, de socialisation et d'épanouissement pour tous les enfants et les jeunes accueillis.

Les événements

Les événements organisés tout au long de l'année constituent des temps forts de la vie de l'Accueil Collectif de Mineurs. Ils rythment l'année, donnent du sens aux projets menés par les enfants et les équipes, favorisent la participation des familles et renforcent le sentiment d'appartenance à la structure. Ils permettent de valoriser les réalisations des enfants, de créer des souvenirs communs et de développer la convivialité entre tous les acteurs de l'accueil.

Chaque événement s'inscrit dans une démarche pédagogique réfléchie. Il ne constitue pas une finalité en soi, mais l'aboutissement d'un projet construit avec les enfants. Les temps de préparation sont aussi importants que l'événement lui-même : ils permettent aux enfants de s'investir, de proposer des idées, de prendre des responsabilités et de développer leurs compétences dans des domaines variés (créativité, communication, organisation, coopération...).

Au cours de l'année, différents types d'événements peuvent être proposés :

- des fêtes traditionnelles (Noël, Carnaval, Halloween, fêtes de fin d'année...) ;
- des journées à thème ou semaines thématiques ;
- des olympiades et rencontres sportives ;
- des spectacles, expositions ou représentations préparés par les enfants ;
- des projets intergénérationnels ou citoyens ;
- des journées de sensibilisation (environnement, santé, solidarité, handicap, droits de l'enfant...) ;
- des temps festifs associant les familles (goûters, portes ouvertes, fêtes de l'ACM, pique-niques, soirées familiales...) ;
- des événements organisés en partenariat avec la commune, les associations locales ou d'autres structures du territoire.

Les enfants sont pleinement associés à la conception et à l'organisation de ces temps forts. Selon leur âge, ils participent au choix des thèmes, à la préparation des décors, à la création des supports de communication, à l'organisation des animations, à l'accueil



des participants ou encore à l'évaluation de l'événement. Cette implication renforce leur autonomie, leur engagement et leur sentiment d'être acteurs de la vie de la structure.

Les événements favorisent également la mixité entre les groupes d'âge. Des projets communs peuvent être mis en place entre les enfants de maternelle, d'élémentaire et les adolescents, dans le respect des besoins et des capacités de chacun. Les plus grands peuvent accompagner les plus jeunes lors de certaines animations, favorisant ainsi l'entraide, la coopération et la transmission.

Les familles occupent une place privilégiée lors de ces temps forts. Elles sont invitées à partager certains moments de la vie de la structure, à découvrir les projets réalisés par leurs enfants et à participer à des animations conviviales. Ces rencontres renforcent la relation de confiance entre les équipes éducatives et les familles, tout en valorisant les enfants à travers leurs réalisations.

Chaque événement fait l'objet d'une préparation rigoureuse sur les plans pédagogique, logistique et sécuritaire. Les équipes anticipent les besoins matériels, l'organisation des espaces, les modalités d'encadrement, les consignes de sécurité, l'accessibilité des lieux et les éventuels partenariats mobilisés afin de garantir le bon déroulement de la manifestation.

À l'issue de chaque événement, un temps de bilan est organisé avec les enfants et l'équipe d'animation. Il permet d'identifier les réussites, les difficultés rencontrées, les pistes d'amélioration et de valoriser l'investissement de chacun. Cette démarche contribue à développer une dynamique d'amélioration continue et à enrichir les projets futurs.

À travers ces événements, nous souhaitons offrir aux enfants des expériences fédératrices, porteuses de sens et de plaisir, qui favorisent leur ouverture sur le territoire, leur engagement dans la vie collective et leur épanouissement personnel. Ces temps forts participent pleinement à la construction d'une culture commune au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs et renforcent les liens entre les enfants, les familles, l'équipe pédagogique et les partenaires de la structure.

Les modalités de participation des mineurs

Au sein de notre Accueil Collectif de Mineurs, nous considérons les enfants et les jeunes comme de véritables acteurs de leur accueil. Leur participation à la vie de la structure constitue un principe éducatif fondamental qui favorise le développement de l'autonomie, du sens des responsabilités, de l'esprit critique et de la citoyenneté.

Cette participation est adaptée à l'âge, aux capacités et au niveau d'autonomie de chacun. Elle ne consiste pas uniquement à donner son avis, mais également à s'impliquer dans les projets, à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer progressivement aux décisions qui concernent la vie collective.

Les enfants de 3 à 5 ans

Chez les plus jeunes, la participation passe avant tout par des choix simples et accessibles à leur niveau de développement. Les animateurs leur permettent notamment de :

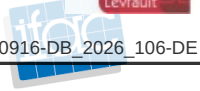
- choisir entre plusieurs activités ou ateliers ;
- sélectionner un jeu, un livre ou un espace de vie ;
- participer à la décoration de la salle ou à l'aménagement des espaces ;
- exprimer leurs envies, leurs émotions et leurs besoins lors de temps d'échange adaptés ;
- contribuer à l'élaboration de règles de vie simples et compréhensibles.

Les enfants sont encouragés à donner leur avis au quotidien. Les animateurs prennent le temps de les écouter, de reformuler leurs propositions et de les associer, autant que possible, aux décisions qui concernent leur vie au sein de la structure.

Les enfants et jeunes de 6 à 17 ans

Pour les enfants plus âgés et les adolescents, la participation prend une dimension plus importante. Ils sont associés à l'organisation de la vie quotidienne et aux projets de la structure à travers différentes modalités :

- propositions d'activités ou de projets ;
- participation à l'élaboration des programmes d'animation ;
- choix des sorties, des grands jeux ou des événements lorsque cela est possible ;
- implication dans la préparation et l'organisation de certaines animations ;
- participation aux temps de bilan et d'évaluation ;
- prise de responsabilités dans la vie quotidienne de la structure.



Les jeunes sont encouragés à développer leurs initiatives. Ils peuvent être à l'origine de projets culturels, sportifs, solidaires ou citoyens, accompagnés par les animateurs qui jouent un rôle de facilitateur plutôt que de décideur.

Les espaces d'expression

Afin de favoriser une participation réelle, plusieurs espaces d'expression sont proposés tout au long de l'année.

Les **temps "Forum"**, organisés régulièrement, permettent aux enfants et aux jeunes d'échanger sur la vie de la structure, d'exprimer leurs ressentis, de proposer de nouvelles idées, d'aborder les difficultés rencontrées et de rechercher collectivement des solutions. Chacun peut y prendre la parole dans le respect des autres, apprendre à argumenter, à écouter et à construire des décisions collectives.

Des bilans d'activités, des boîtes à idées, des questionnaires adaptés à l'âge des enfants ou des conseils d'enfants peuvent également être mis en place afin de recueillir leur avis et de faire évoluer les projets.

Les responsabilités

La participation passe également par l'attribution de responsabilités adaptées à l'âge de chacun. Sur la base du volontariat ou selon un fonctionnement organisé par roulement, les enfants peuvent participer à différentes missions de la vie quotidienne :

- installation et rangement des espaces d'activités ;
- gestion de la ludothèque ou de la bibliothèque ;
- vérification du tri des déchets et participation à la démarche de développement durable ;
- préparation du matériel ;
- aide à l'organisation des événements ;
- accueil des nouveaux enfants ;
- participation à l'entretien des espaces de vie dans une logique éducative.

Ces responsabilités permettent aux enfants de développer leur autonomie, leur sens de l'engagement, leur confiance en eux et leur sentiment d'appartenance au groupe.

Le rôle de l'équipe d'animation

Les animateurs veillent à créer un climat de confiance dans lequel chaque enfant ose s'exprimer. Ils favorisent l'écoute, valorisent les initiatives, accompagnent les projets et encouragent la prise de décision progressive. Ils restent garants du cadre éducatif, de la sécurité et de l'intérêt collectif tout en laissant une place réelle à l'expression et à la participation des mineurs.

Nos engagements

À travers cette démarche participative, nous nous engageons à :

- reconnaître chaque enfant comme un acteur de son accueil ;
- prendre en compte sa parole et ses propositions ;
- développer progressivement son autonomie et sa capacité à décider ;
- favoriser l'engagement, la coopération et la responsabilisation ;
- permettre à chacun de contribuer, à son niveau, à la vie collective.

En donnant une véritable place à la participation des enfants et des jeunes, nous souhaitons former des citoyens capables d'exprimer leurs idées, d'écouter celles des autres, de coopérer, de prendre des responsabilités et de s'engager dans des projets collectifs. Cette participation est au cœur de notre démarche éducative et contribue pleinement à l'épanouissement de chaque enfant accueilli.

Les conditions de sécurité

La réglementation

La sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes constitue une priorité absolue de notre projet pédagogique. Elle repose sur le respect rigoureux de la réglementation en vigueur, sur une organisation adaptée et sur l'engagement quotidien de l'ensemble de l'équipe éducative.

L'Accueil Collectif de Mineurs est organisé conformément aux dispositions du **Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)** ainsi qu'aux textes réglementaires relatifs aux accueils collectifs de mineurs. La structure est déclarée auprès du **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)**, qui en assure le contrôle et le suivi.

L'équipe de direction veille au respect permanent des obligations réglementaires, notamment en matière de :

- qualifications et compétences des personnels d'encadrement ;
- taux d'encadrement réglementaires adaptés à l'âge des enfants et à la nature des activités ;
- déclaration et organisation des accueils ;
- contrôle des présences des enfants et des équipes ;
- respect des règles applicables aux activités spécifiques et aux sorties ;
- application des protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité.

Chaque membre de l'équipe connaît les responsabilités qui lui incombent dans le cadre de ses fonctions. Les animateurs sont garants de la sécurité du groupe dont ils ont la responsabilité et veillent à prévenir toute situation susceptible de mettre un enfant en difficulté ou en danger.

Les locaux utilisés répondent aux exigences réglementaires applicables aux établissements recevant du public (ERP). Ils font l'objet de contrôles réguliers et sont aménagés afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux différents publics. Les équipements et le matériel pédagogique sont vérifiés régulièrement et remplacés lorsqu'ils ne présentent plus toutes les garanties de sécurité.

Une vigilance particulière est portée à la prévention des risques. Avant chaque activité, les animateurs analysent les conditions de mise en œuvre, identifient les éventuels dangers et adaptent l'organisation en conséquence. Les activités sont choisies en fonction de l'âge, des capacités physiques et psychologiques des enfants ainsi que des conditions météorologiques et environnementales.

Les informations sanitaires sont recueillies dès l'inscription afin de permettre une prise en charge adaptée de chaque enfant. Les traitements médicaux, allergies, régimes alimentaires particuliers et Projets d'Accueil Individualisés (PAI) sont connus des professionnels concernés et appliqués dans le strict respect des protocoles établis avec les familles et les partenaires de santé.

L'équipe est également sensibilisée aux procédures d'urgence. Les consignes de sécurité, les protocoles d'évacuation, les conduites à tenir en cas d'accident, d'incendie, d'intempéries ou d'événement exceptionnel sont connus de l'ensemble des professionnels. Une trousse de premiers secours est disponible lors de chaque déplacement et les numéros d'urgence sont facilement accessibles.

La protection des mineurs constitue un engagement permanent de la structure. L'ensemble des professionnels adopte une posture éducative respectueuse des droits de l'enfant et applique les procédures en vigueur en matière de prévention des violences, de lutte contre toute forme de maltraitance, de harcèlement, de discrimination ou d'atteinte à l'intégrité physique ou morale des enfants. Toute situation préoccupante fait l'objet d'une prise en charge conformément aux procédures institutionnelles et aux obligations légales de signalement.

Enfin, la sécurité repose également sur une démarche d'amélioration continue. Les incidents, accidents ou situations à risque font l'objet d'une analyse avec l'équipe afin d'identifier les mesures correctives nécessaires et de faire évoluer les pratiques professionnelles. Les réunions d'équipe, les formations et les retours d'expérience permettent de maintenir un haut niveau de vigilance et de renforcer la culture de prévention au sein de la structure.

Le respect de la réglementation ne constitue pas uniquement une obligation légale : il est avant tout un engagement éducatif visant à garantir à chaque enfant un accueil de qualité, sécurisé, bienveillant et respectueux de ses droits.



PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

La sécurité des enfants, des jeunes et des équipes constitue une priorité permanente de notre Accueil Collectif de Mineurs. À ce titre, la structure applique le **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** mis en place sur les sites d'accueil ou, lorsque cela est nécessaire, son propre dispositif de mise en sûreté, en lien avec la collectivité et les services compétents.

Le PPMS a pour objectif de protéger les personnes présentes dans la structure face à un événement majeur susceptible de mettre leur sécurité en danger. Il prévoit les conduites à tenir en cas de risques naturels (inondation, tempête, séisme...), de risques technologiques, d'accident majeur à proximité de la structure, d'intrusion malveillante ou de toute autre situation exceptionnelle nécessitant une mise en sécurité immédiate.

L'ensemble des membres de l'équipe éducative connaît les procédures prévues par le PPMS. Dès leur prise de fonction, les professionnels sont informés des consignes de sécurité, des lieux de confinement, des itinéraires d'évacuation, des moyens d'alerte et de communication ainsi que de la répartition des rôles en cas d'événement. Cette organisation permet une réaction rapide, coordonnée et adaptée à chaque situation.

Des exercices sont organisés régulièrement afin de permettre aux équipes et aux enfants de s'approprier les bons réflexes. Ces mises en situation sont préparées de manière pédagogique et rassurante, en tenant compte de l'âge des enfants afin de ne pas générer d'anxiété. Elles permettent de vérifier le bon fonctionnement de l'organisation et d'améliorer les procédures si nécessaire.

En cas de déclenchement du PPMS, la priorité est de garantir la protection des enfants. Les animateurs procèdent immédiatement au regroupement de leur groupe, réalisent un contrôle des effectifs et appliquent les consignes prévues selon la nature de l'événement : confinement, mise à l'abri ou évacuation. Chaque professionnel reste responsable du groupe qui lui est confié jusqu'à la levée de l'alerte ou la prise en charge par les services de secours.

La direction assure la coordination des opérations, le lien avec les services de secours, les autorités compétentes et la collectivité. Elle veille également, dès que la situation le permet, à informer les familles selon les modalités définies dans le plan. Durant toute la durée de l'événement, les enfants sont accompagnés, rassurés et maintenus dans un climat aussi serein que possible.

Le matériel nécessaire à la mise en sûreté est identifié, accessible et régulièrement vérifié. Les listes d'effectifs, les fiches sanitaires indispensables, les moyens de communication et les équipements prévus dans le PPMS sont tenus à jour afin de garantir une intervention efficace.

Le PPMS fait l'objet d'une évaluation régulière. Chaque exercice ou événement réel donne lieu à un retour d'expérience avec l'équipe afin d'identifier les points forts, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter. Cette démarche d'amélioration continue permet de renforcer la culture de prévention et de sécurité au sein de la structure.

En sensibilisant les enfants de manière adaptée à leur âge et en formant régulièrement les équipes, nous contribuons à développer une culture de la prévention et de la gestion des risques. Notre objectif est de garantir un environnement sécurisant où chacun connaît les bons réflexes à adopter tout en préservant un climat de confiance indispensable à l'épanouissement des enfants.

Santé

L'équipe éducative veille quotidiennement à garantir leur bien-être physique, psychologique et affectif en mettant en œuvre une organisation respectueuse de leurs besoins, de leur rythme de vie et de la réglementation en vigueur.

Avant chaque accueil, les informations sanitaires sont recueillies auprès des familles afin de permettre une prise en charge adaptée de chaque enfant. Les éventuelles allergies, traitements médicaux, contre-indications, régimes alimentaires particuliers ou besoins spécifiques sont pris en compte dès l'arrivée de l'enfant. Lorsque cela est nécessaire, les **Projets d'Accueil Individualisés (PAI)** sont appliqués dans le strict respect des protocoles établis avec les familles, les professionnels de santé et les établissements scolaires.

Les médicaments ne peuvent être administrés qu'à titre exceptionnel, sur présentation d'une ordonnance médicale en cours de validité et d'une autorisation écrite des responsables légaux, conformément à la réglementation. Les traitements sont conservés dans des conditions garantissant leur sécurité et leur traçabilité. Chaque administration fait l'objet d'un enregistrement permettant d'assurer un suivi rigoureux.

Tout au long de la journée, l'équipe d'animation reste attentive à l'état de santé des enfants. En cas de fatigue, de douleur, de blessure, de fièvre ou de comportement inhabituel, l'enfant est accueilli dans un espace calme, placé sous la surveillance d'un adulte et les



responsables légaux sont informés dans les meilleurs délais. En cas d'urgence, les services de secours sont immédiatement sollicités et les procédures prévues sont appliquées.

La prévention occupe une place essentielle dans notre démarche. Les animateurs sensibilisent les enfants aux gestes favorables à leur santé : lavage régulier des mains, hygiène corporelle, hydratation, alimentation équilibrée, sommeil, protection contre le soleil, respect des règles de sécurité et écoute de son corps. Ces apprentissages sont intégrés naturellement dans les temps de vie quotidienne et les activités proposées.

Une attention particulière est portée à l'hydratation, notamment lors des fortes chaleurs ou des activités physiques. Les enfants ont accès à de l'eau tout au long de la journée et sont régulièrement invités à boire. Les activités sont adaptées en fonction des conditions météorologiques afin de limiter les risques liés à la chaleur, au froid ou aux épisodes de pollution.

Le bien-être psychologique fait également partie intégrante de notre conception de la santé. L'équipe veille à instaurer un climat sécurisant, bienveillant et respectueux permettant à chaque enfant de s'exprimer librement. Les animateurs restent attentifs aux signes de mal-être, d'isolement, de harcèlement, de souffrance émotionnelle ou de difficultés relationnelles. En lien avec les familles et, si nécessaire, avec les partenaires compétents, ils mettent en place un accompagnement adapté dans le respect de l'intérêt de l'enfant.

Les accidents et incidents font l'objet d'une prise en charge immédiate. Les premiers soins sont réalisés par les personnels habilités dans la limite de leurs compétences. Chaque événement est inscrit sur les registres prévus à cet effet et fait l'objet d'une information auprès des familles conformément aux procédures de la structure. Lorsque la situation le nécessite, une déclaration est effectuée auprès des organismes compétents.

L'ensemble de l'équipe est régulièrement sensibilisé aux gestes de premiers secours, aux procédures d'urgence et aux protocoles sanitaires de la structure. Les trousseaux de secours sont vérifiées régulièrement, les numéros d'urgence sont accessibles à tout moment et les protocoles d'intervention sont connus de tous les professionnels.

Au-delà du soin, nous considérons la santé comme un véritable enjeu éducatif. En accompagnant les enfants vers l'acquisition de bonnes habitudes de vie, en développant leur capacité à prendre soin d'eux-mêmes et des autres et en favorisant leur bien-être physique, psychologique et social, nous contribuons à leur épanouissement et à leur développement harmonieux.

Exercices incendie

+Les exercices d'évacuation incendie participent pleinement à cette démarche de prévention en permettant à chacun d'acquérir les réflexes nécessaires pour réagir rapidement, efficacement et dans le calme en cas de sinistre.

Conformément à la réglementation applicable aux Établissements Recevant du Public (ERP), des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement. Ils permettent de vérifier le bon fonctionnement des procédures d'évacuation, de s'assurer que chaque membre de l'équipe connaît son rôle et d'identifier les éventuelles améliorations à apporter à l'organisation.

Chaque exercice est préparé en amont par la direction. Les itinéraires d'évacuation, les points de rassemblement, les moyens d'alerte et la répartition des responsabilités sont rappelés à l'ensemble des professionnels. Les plans d'évacuation sont affichés dans les locaux et les consignes de sécurité sont accessibles à tous.

Les enfants sont sensibilisés aux règles de sécurité de manière adaptée à leur âge. Les plus jeunes découvrent progressivement les bons comportements à adopter : écouter les adultes, se déplacer calmement, suivre son groupe et rejoindre le point de rassemblement sans courir ni revenir en arrière. Les enfants plus âgés et les adolescents sont associés à une démarche de responsabilisation en comprenant les raisons des consignes et l'importance de leur respect.

Lors du déclenchement de l'alarme, chaque animateur prend en charge le groupe dont il est responsable. Il procède au rassemblement des enfants, vérifie rapidement les effectifs et conduit le groupe vers le point de rassemblement en empruntant les cheminements prévus, sans précipitation et dans le respect des consignes de sécurité.

Une fois le groupe arrivé au point de rassemblement, un nouvel appel est réalisé afin de s'assurer que toutes les personnes sont présentes. La direction centralise les informations, vérifie les effectifs de l'ensemble de la structure et coordonne les opérations jusqu'à la fin de l'exercice ou l'intervention des services de secours si la situation le nécessitait.

Les exercices sont réalisés dans un climat rassurant. L'objectif n'est pas de générer de l'inquiétude mais de développer chez les enfants des réflexes simples et adaptés à leur âge. Les équipes prennent le temps d'expliquer le déroulement de l'exercice, de répondre aux questions et de dédramatiser la situation afin que chacun comprenne l'intérêt de ces entraînements.

Une attention particulière est portée aux enfants présentant des besoins spécifiques, un handicap ou une mobilité réduite. Les modalités de leur évacuation sont anticipées afin de garantir leur sécurité dans les meilleures conditions.

À l'issue de chaque exercice, un temps d'analyse est organisé avec l'équipe. Il permet d'évaluer le déroulement de l'évacuation, de mesurer les temps de réaction, d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées et de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires. Cette démarche d'amélioration continue contribue à renforcer la culture de sécurité au sein de la structure.

En organisant régulièrement des exercices d'évacuation, nous développons une véritable culture de prévention. Les enfants apprennent progressivement à adopter les bons comportements face à une situation d'urgence, tandis que les équipes consolident leurs compétences et leur capacité à assurer la sécurité de tous dans des conditions optimales.